



Ministère de l'Economie,  
des Finances et  
de l'Industrie



Ademe



## *Inventaire des anciens sites industriels du département du Cher*

Etude réalisée dans le cadre des actions de Service public du BRGM 96-F-017 et 97-F-041

décembre 1997  
R 39846



Mots-clés : Inventaire historique, Sites Industriels, Cher

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

BRGM (1998) - Inventaire des anciens sites industriels du département du Cher. Rap.  
BRGM R 39846, 66 p., 10 fig., 5 tabl., 3 ann.

© BRGM, 1998, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

## Synthèse

L'inventaire des anciens sites industriels du département du Cher a été réalisé dans le cadre des opérations de Service public du BRGM, sur dotation du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, avec les cofinancements consentis par l'ADEME, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Communauté Européenne (Fonds Européens de Développement Régional).

La méthodologie de cet inventaire, calée sur le guide de l'ADEME, comprend différentes tâches, qui après le cadrage et la préparation, sont effectuées successivement, ce sont :

- le dépouillement des archives à la DRAC, à la Préfecture et aux Archives départementales (1746 fiches répertoriées) ;
- le regroupement des fiches manuscrites par sites et par communes pour éliminer les doublons et certaines activités comme les tuileries, briqueteries, four à chaux, exploitation de matériaux en carrière et extractions ou lavages de minerai de fer (866 fiches retenues) ;
- les consultations communales, régionales ou départementales pour localiser le site (coordonnées Lambert) et préciser l'état d'occupation actuelle ;
- les visites rapides de terrain sur les sites à activités terminées (les sites en activités sont suivis par la DRIRE) appartenant aux 1er et 2ème groupes définis par la note du SEI, pour vérifier la situation du site et son réaménagement éventuel ;
- l'instruction des critères environnementaux, notamment par la recherche de proximité des AEP (distance de 1 km retenue) ou la définition de la vulnérabilité de l'aquifère sous-jacent au site ;
- la saisie dans la base de données BASIAS de toutes les informations récoltées qui peuvent ensuite être exploitées par un Système d'Information Géographique (MAPINFO) et permettre des sorties de cartes visualisant les sites à activités terminées des 1er et 2ème groupes sur les communes du Cher, sur les aquifères ou à proximité des AEP.

Un classement des sites non actifs a ensuite été établi en fonction de la nature de l'activité, de la sensibilité/vulnérabilité des eaux et du type de réaménagement éventuel du site, en utilisant la grille de tri proposée par le ministère de l'Environnement dans sa note du 17 juin 1996.

Cette démarche d'inventaire permet de soumettre à la réflexion du comité de pilotage des listes de sites pouvant éventuellement présenter un risque pour les personnes, via des cibles potentielles liées aux eaux superficielles ou souterraines, ou via un réaménagement de type sensible.

## Sommaire

<b>Introduction</b> .....	7
<b>1. Méthodologie de l'inventaire</b> .....	9
1.1. Préparation de l'inventaire .....	9
1.2. Réalisation de l'inventaire .....	10
1.2.1. Inventaire réalisé par la DRAC .....	10
1.2.2. Inventaire réalisé par la Préfecture .....	11
1.2.3. Inventaire réalisé aux Archives départementales .....	12
1.2.4. Recensement des décharges d'ordures ménagères .....	12
1.3. Regroupement des fiches par sites et par communes .....	12
1.4. Début de saisie dans la base de données BASIAS .....	13
1.5. Consultations régionales, départementales et communales .....	13
1.6. Cas particulier des activités militaires .....	13
1.7. Visites rapides de terrain .....	15
1.8. Instruction des critères environnementaux .....	16
1.9. Fin de saisie dans BASIAS .....	17
<b>2. Eléments statistiques</b> .....	19
2.1. Etat d'activité des sites .....	19
2.2. Répartition des sites anciens recensés par activité .....	19
<b>3. Cartes de répartition des sites anciens par activité</b> .....	27
<b>4. Tri et attribution des classes de sélection</b> .....	39
4.1. Méthode définie par le ministère de l'environnement .....	39
4.1.1. Nature de l'activité .....	39
4.1.2. Sensibilité et vulnérabilité des eaux .....	39
4.1.3. Occupation actuelle du site .....	42
4.2. Mise en oeuvre de la grille de tri : résultats et commentaires .....	42
<b>Conclusion</b> .....	45
<b>Bibliographie</b> .....	47

## Liste des figures

Fig. 1 - Zones militaires autour de Bourges .....	14
Fig. 2 - Etat d'activité des sites du département du Cher. Répartition des sites en fonction des groupes SEI .....	18
Fig. 3 - Sites industriels des communes du Cher .....	21
Fig. 4 - Anciens sites industriels des communes du Cher .....	23
Fig. 5 - Répartition des sites à activités terminées par type d'activité.....	25
Fig. 6 - Anciens sites industriels-Principaux aquifères-Captages AEP du département du Cher.....	29
Fig. 7 - Anciens sites industriels par activités-Principaux aquifères-Captages AEP du département du Cher .....	31
Fig. 8 - Zoom sur les anciens sites industriels des vallées du Cher et de l'Yèvre.....	33
Fig. 9 - Zoom sur les anciens sites industriels de la vallée du Cher .....	35
Fig. 10 - Zoom sur les anciens sites industriels de la vallée de l'Aubois et des villes de Aubigny-sur-Nère, Sancoins, La Guerche-sous-Aubois .....	37
Fig. 11 - Nombre de sites à activités terminées par classes de sélection.....	43

## Liste des tableaux

Tabl. 1 - Répartition des sites anciens (tous groupes SEI confondus) par type d'activités.....	20
Tabl. 2 - Répartition des sites anciens par activité (1er et 2ème groupe).....	40
Tabl. 3 - Répartition des sites du département du Cher suivant les principaux aquifères et la proximité des captages AEP.....	41
Tabl. 4 - Répartition des sites du département du Cher en fonction de la sensibilité et de la vulnérabilité des nappes .....	41
Tabl. 5 - Nombre de sites par classes de sélection .....	42

## Liste des annexes

Ann. 1 - Critères de sélection pour la réalisation de diagnostics initiaux.....	49
Ann. 2 - Corrélation entre les codes NAF et les groupes d'activités définis dans la note SEI du 17/04/1996.....	57
Ann. 3 - Liste des sites du Cher, dont l'activité industrielle est terminée, répartis par communes .....	71



## **Introduction**

L'inventaire des anciens sites industriels du Cher a été réalisé sur dotation du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, avec les participations de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Communauté Européenne (FEDER objectifs 2 et 5b).

La politique de réhabilitation et de traitement des sites et sols pollués, mise en oeuvre sous l'égide du ministère de l'Environnement, prévoit notamment la résorption des pollutions du passé "anciens dépôts de déchets, sols et eaux souterraines pollués dont la mémoire collective a parfois déjà oublié l'existence et la localisation précise" (cf. circulaire du ministre de l'Environnement du 3 décembre 1993 adressée aux Préfets).

Le premier objectif de cet inventaire est de réaliser un recensement large et systématique de tous les sites industriels (y compris les dépôts de déchets) abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

Pour le département du Cher, les grandes étapes nécessaires à l'acquisition des données sont rappelées depuis le dépouillement des archives, jusqu'aux différents regroupements, suivis des visites rapides sur le terrain, de la recherche des critères environnementaux, de la saisie dans la base de données BASIAS et de la mise en oeuvre de la grille de tri.

L'objectif final de cette étude est de fournir au comité de pilotage régional une sélection des sites du département du Cher sur lesquels une vigilance plus ou moins accrue doit être envisagée. Cette sélection est effectuée en mettant en oeuvre la grille de tri proposée par le ministère de l'Environnement dans la note DPPR/SEI/BPSE du 17 avril 1996 reproduite en annexe 1.



# 1. Méthodologie de l'inventaire

## 1.1. PRÉPARATION DE L'INVENTAIRE

Cette étape, qui a été réalisée dans le cadre de rapport de stages en 1995 (rapport BRGM de stage de première année d'IUP) et 1996 (rapport BRGM de Stage Ingénieur), respectivement par D.M. Beaupère et M. Jeanvoine, a permis d'établir :

- une liste des sources d'information sur les sites industriels du Cher et des documents existants détenus par des organismes publics ou privés, notamment :
  - . les études réalisées pour inventorier des sites potentiellement pollués -liste DRIRE-,
  - . les rapports d'études relatifs à des problèmes de pollution -rapport BRGM-,
  - . les fichiers des installations sous surveillance de la DRIRE,
  - . les fichiers des installations classées-disponible à la Préfecture,
  - . les fichiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers, de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE),
  - . les cartes topographiques et professionnelles (EGP=169 fiches) disponibles auprès de l'Institut Géographique National (IGN), de la Bibliothèque nationale, de la cartothèque du BRGM et enfin de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ;
- une présélection des cotes d'archives à consulter aux Archives départementales :
  - . les multiples documents appelés "fonds" qui ont une même origine sont conservés aux Archives départementales et répartis en "séries" désignées par une lettre alphabétique, selon un ordre de classement identique pour tous les départements français,
  - . le recensement des informations est réalisé préférentiellement dans les archives modernes et contemporaines, puis dans les autres archives publiques et les documents entrés par voie extraordinaire.

Dans les archives modernes, les principaux renseignements se trouvent dans les séries suivantes :

- M : hygiène et santé publique, commerces et industries (27M de 36 à 67 = établissements dangereux et insalubres puis 33M de 12 à 62 = statistiques industrielles) ;
- R : affaires militaires ;
- S : Mines et Chemins de fer (8S de 1 à 87 = mines et énergie).

Dans la série M, avec l'accord du comité de pilotage, est écarté le recensement de tous les fours, les abattoirs, les fabriques de suif, de noir animal, les porcheries. Dans la série S, l'inventaire approfondi se fera surtout sur les établissements métallurgiques, les explosifs, le pétrole et les lignes d'intérêt général.

Dans les archives contemporaines, il est nécessaire de consulter la série W : versements en continu (préfecture) qui représente une quantité considérable de dossiers. Les autres archives publiques (série E : archives communales) et les documents entrés par voie extraordinaire (série F : fonds d'archives privées) doivent aussi être consultés, où des renseignements peuvent être trouvés sur diverses communes, l'assainissement, et les entreprises importantes dans le département.

Dans la série W, les activités à recenser se trouvent dans les boîtes d'archives suivantes :

- archivage avant 1984 : 1087W boîtes 179 à 224 ;
- archivage après 1984 : 1174W boîtes 1 à 13, 1174W boîtes 19 à 35, 1313W boîtes 203 à 255, 1340W boîtes 256 à 274, 314 à 316, 325 à 327, 333 à 341.

En définitive, 50 à 60 mètres linéaires sont à exploiter. Tous ces documents ne sont toutefois pas à consulter dans le détail, mais il faut savoir où trouver les renseignements à saisir.

## **1.2. RÉALISATION DE L'INVENTAIRE**

Une partie de cet inventaire a été réalisée dans le cadre du stage Ingénieur de M. Jeanvoine en 1996 (DRAC, PREFECTURE). La consultation des Archives départementales a été effectuée fin 1996 par le BRGM.

### **1.2.1. Inventaire réalisé à la DRAC**

Le Service de l'Inventaire de la Direction régionale des affaires culturelles a entrepris depuis quelques années l'inventaire du patrimoine industriel scientifique et technique de la région Centre. Il consiste à recenser et à collecter tous les renseignements disponibles sur les vestiges industriels présentant un intérêt architectural. Le patrimoine industriel architectural de la région est composé essentiellement d'usines datant du XIX<sup>ème</sup> siècle notamment les fours à chaux, les usines sidérurgiques, et de textiles, ainsi que les tanneries.

Il s'agit d'un travail en cours centré sur le département du Cher. On dénombre environ 1600 sites avec vestiges dans le Cher. Pour les autres départements, le recensement des informations est aléatoire. Les dossiers sont classés par cantons et villes. Ils sont tous manuscrits et comprennent de nombreuses fiches provenant de références bibliographiques (avec des citations ou chiffres se rapportant au site considéré) ou d'une autre source de renseignements (Archives nationales, départementales...). Les informations disponibles dans ces dossiers varient suivant les sites. En effet, l'inventaire

de la DRAC n'est pas terminé, il reste à effectuer de nombreuses visites sur le terrain, en particulier dans le nord du département du Cher.

Il faut préciser que certaines fiches de sites ont été validées ou complétées par une visite de terrain, par des rencontres avec des personnes susceptibles de fournir des renseignements intéressants pour la poursuite de l'inventaire.

La plupart des sites recensés sont des fours à chaux, à céramique, des tuileries, des briqueteries, poteries et des forges. Par ailleurs, en plus des activités des premier et deuxième groupes, nous avons collecté les informations sur les porcelaines, les moulins à tan et à foulon. Parmi les dossiers papiers, nous n'avons pas recensé les sites tels que les moulins à eau, à céréales, les minoteries. Par contre, nous avons retenu les dossiers sur les carrières utilisées pour les besoins d'une usine, dès qu'un renseignement s'avérait exploitable (numéro de série des Archives départementales, localisation...).

En accord avec le comité de pilotage, une partie importante des activités citées précédemment n'a pas été retenue. Sur les 1600 sites/installations, 456 sont pris en compte.

L'inventaire de la DRAC ne recense pas les anciennes industries où il ne reste plus de vestiges. Ainsi, les stations services, dépôts de liquides inflammables, et vidangeurs ne sont bien sûr pas recensés.

### **1.2.2. Inventaire réalisé à la Préfecture**

La Préfecture possède un fichier des établissements insalubres, dangereux ou incommodes, qui ont nécessité des déclarations ou autorisations préfectorales pour leur ouverture ou extension d'une part, ou une intervention de Service départemental d'hygiène en raison des nuisances générées d'autre part.

Il s'agit des dossiers "Commodo-Incommodo", ancêtres des "Installations Classées" en vigueur depuis la loi du 19 juillet 1976 (qui s'est substituée à la loi de 1917 relative aux "établissements classés dangereux, insalubres et incommodes"). Ces dossiers sont conservés dans les archives de la Préfecture et régulièrement versés au service des Archives départementales. La Préfecture ne conserve que les dossiers des "Annulés" des trois dernières années (93-96) qui concernent les activités terminées déclarées par l'industriel. Une trentaine de boîtes d'archives (soit environ 90 dossiers ont été recensés, plus des carrières non encore archivées).

Les informations répertoriées sont les stations services et dépôts de liquides inflammables (une trentaine), les décharges publiques (20), les transformateurs (5) et les carrières (une cinquantaine).

### **1.2.3. Inventaire réalisé aux Archives départementales**

Le recensement des informations a donc été réalisé dans les archives modernes (1850-1940) et contemporaines (depuis 1940 jusqu'à 1984). L'archivage a été réalisé à partir des dossiers présélectionnés, correspondant aux séries M (hygiène et santé publique, commerces et industries), 8S (mines et énergie) et surtout W (archives contemporaines, dossiers des "Annulés" de la Préfecture) où 213 boîtes ont été exploitées.

Un total de 937 fiches a été dépouillé, parmi lesquelles une série concernant l'extraction et le lavage du minerai de fer au début du siècle qui n'a pas été retenue, du fait du caractère ancien et peu polluant de l'activité.

### **1.2.4. Recensement des décharges d'ordures ménagères**

L'inventaire régional des décharges est entrepris par l'ADEME, l'objectif étant le recensement des décharges en activité, abandonnées ou remblayées. Pour ce travail, plusieurs sources d'informations ont été utilisées, à savoir :

- la liste fournie par l'ADEME ;
- la liste des décharges resencée aux Archives départementales ;
- la liste des décharges resencée à la Préfecture ;
- la liste fournie par la DRIRE.

## **1.3. REGROUPEMENT DES FICHES PAR SITES ET PAR COMMUNES**

Pour le département du Cher, 1746 (S1) fiches manuscrites ont été instruites sur l'ensemble des sources consultées. Le regroupement des installations par sites et par communes a permis d'éliminer un certain nombre de doublons engendrés par les diverses provenances des archives ou par le fait que plusieurs installations avaient une même adresse.

Le nombre de sites/installations est alors de 1538 (S2), soit 88 % de S1.

A ce stade, un nombre de 512 sites/installations n'a pas été retenu, notamment les tuileries, briqueteries, fours à chaux, exploitations de matériaux en carrière ou extractions et lavage du minerai de fer de début de siècle. Le nombre de sites/installations sélectionnés sur la base des activités est de 1026 (S3), soit 66 % de S2.

Enfin, un total de 160 sites, pour la plupart du siècle dernier, n'a pas été retrouvé, faute de pouvoir les localiser précisément, même après recherche en mairie, à la Préfecture ou à la D.D.E.

Après ces étapes de regroupement et d'éliminations d'activités ou de fiches peu renseignées, un nombre de 866 sites a été listé et saisi dans la base de données, pour le département du Cher.

#### **1.4. DÉBUT DE SAISIE DANS LA BASE DE DONNÉES BASIAS**

Les informations récoltées au cours du dépouillement des diverses archives ont été saisies, en particulier pour les sites localisés géographiquement par une adresse ou un plan suffisamment précis, soit 866 sites.

Un complément de renseignements s'est avéré nécessaire pour les sites peu informés. L'étape suivante a donc été réalisée en simultanéité avec la saisie dans BASIAS.

#### **1.5. CONSULTATIONS RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES**

Les contacts téléphoniques ou visites en mairies dans les communes du Cher ont permis de :

- localiser précisément le site avec les coordonnées Lambert ;
- préciser l'état d'occupation actuel du site, site industriel actif, ou autre type d'activité (non industrielle après réaménagement), friche avec ou sans projet de réaménagement ;
- compléter les informations manquantes dans la base de données.

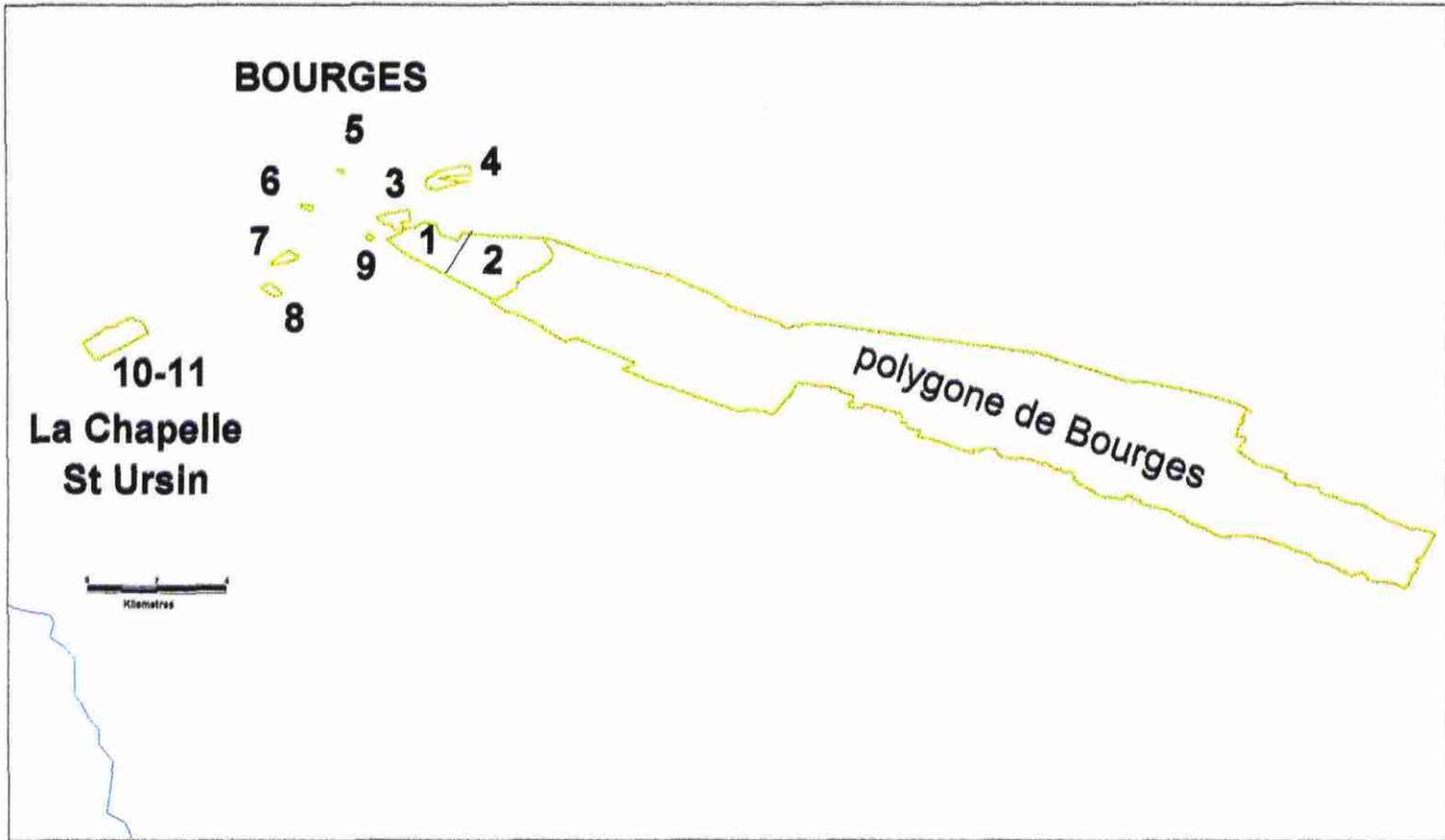
Ces consultations directes ont abouti à un retour d'informations de plus de 90 % (58 sites n'ont pas été géoréférencés sur les 866 sites entrés dans BASIAS). Les sites mal renseignés sont essentiellement des activités très anciennes (siècle dernier ou début de siècle actuel) ou des stations services inconnues dans les communes (notamment à Bourges ou Vierzon).

Quelques sites de localisation imprécise (nom de rue ou quartier anciens renommés) ont pu être situés à la DDE de Bourges, sur des plans des années 1950.

#### **1.6. CAS PARTICULIER DES ACTIVITÉS MILITAIRES**

La localisation des sites militaires s'est avérée très difficile, aucune archive n'existant, tant à la DRAC qu'à la Préfecture ou aux Archives départementales.

Quelques renseignements ont été obtenus au service de l'Urbanisme à Bourges, et ont permis la localisation des sites militaires sur la ville de Bourges uniquement.



*Fig. 1 - Graphique 1 - Zones militaires autour de Bourges.*

Après un certain nombre d'appels téléphoniques infructueux, un rendez-vous a été obtenu à l'ETBS (Etablissement Technique de Bourges), route de Guéry. Là, les sites militaires et leurs activités, actuelles ou terminées, ont été localisés sur des cartes à 1/25 000, puis digitalisés et exportés vers MAPINFO (fig. 1).

**Principaux sites militaires (en activité partielle ou totale) localisés autour de Bourges :**

- 1.- **GIAT industrie** - route de Guéry Carnot- école du Matériel, centre de pyrotechnie, début du "polygone de Bourges".
- 2.- **ETBS** (Etablissement Technique de Bourges), suite du "polygone de Bourges" - centre d'essai de tirs.
- 3.- **Site de Lahitolle** (boulevard Lahitolle) - en cours de modification, une partie appartient à GIAT (est), une partie (ouest) n'est plus utilisée.
- 4.- **Site de Porsec**- route de la Charité - partie nord : stockage de matériel, partie sud : plus rien.
- 5.- **Anciennement, magasin d'effets** - rue Félix Chédin - terminé, en cours d'acquisition par la ville.
- 6.- **Anciennement usine de Luchaire** - rue du Pré-Doulet - désaffecté.
- 7.- **Usine d'Aréospatiale** - N 151 - en activité- surtout pour l'aviation.
- 8.- **Usine d'Aréospatiale** - en activité- surtout pour l'armement.
- 9.- **Hôpital militaire.**
- 10.- **Usine de Luchaire** - La Chapelle-Saint-Ursin - en activité.
- 11.- **Aérospatiale** - Centre du Subdray - La Chapelle-Saint-Ursin - en activité.

## **1.7. VISITES RAPIDES DE TERRAIN**

A ce stade d'avancement, une sélection des sites a été nécessaire pour focaliser la suite de la démarche sur les activités qui, *a priori*, semblaient les plus intéressantes pour le comité de pilotage.

La visite des sites s'est donc effectuée sur ceux dont l'activité était terminée et qui appartiennent au 1er et 2ème groupes, définis par la note du SEI du 17 avril 1996 (ann. 1).

Les renseignements fournis par les mairies au cours de la phase précédente se sont avérés nécessaires pour la préparation de ces visites et pour retrouver rapidement un maximum de sites dans une journée. Parfois, la visite a permis de modifier ou de préciser l'adresse exacte du site, mais l'information donnée par les mairies a été confirmée dans la majorité des cas, aussi bien en ce qui concerne la localisation que l'état d'occupation actuel.

A Vierzon, ville au passé industriel important, 50 sites aux activités terminées ont été rapidement visités. A Bourges, seulement 28 sites ont été retenus et visités. Le reste des sites se répartit dans tout le département du Cher, avec des pôles plus concentrés dans des villes comme Aubigny-sur-Nère, Saint-Amand-Montrond ou le long de la vallée du Cher.

Retrouver un site ancien sur le terrain est parfois très délicat pour les raisons suivantes :

- la rue a disparu ou changé de nom ;
- l'adresse est imprécise et sans numéro : dans ce cas, les informations recueillies dans les mairies restent infructueuses ;
- les vieux bâtiments ont été démolis et remplacés par un quartier neuf ;
- l'adresse indiquée dans les dossiers d'archives est celle du gérant et non celle de l'activité.

Parmi les 808 sites géoréférencés, 282 ont encore une activité industrielle. Les sites visités, qui représente un total de 266 sites, appartiennent aux 1er et 2ème groupes, sans activité industrielle, déjà réaménagés ou non, et géoréférencés, c'est-à-dire localisés sur carte à 1/25 000.

## **1.8. INSTRUCTION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX**

La recherche des critères environnementaux a porté sur 472 sites qui sont :

- géoréférencés ;
- à activités industrielles terminées ;
- à activités industrielles des 1er et 2ème groupes.

Cette instruction a été réalisée par la recherche de cibles potentielles liées aux eaux superficielles ou souterraines (AEP) ou par la définition de la vulnérabilité de l'aquifère sous-jacent au site.

Un système d'Information Géographique (MAPINFO) a permis de superposer la couche des sites géoréférencés retenus avec d'autres fichiers informatisés existants sur le département du Cher, notamment la carte des captages AEP et celle des principaux aquifères.

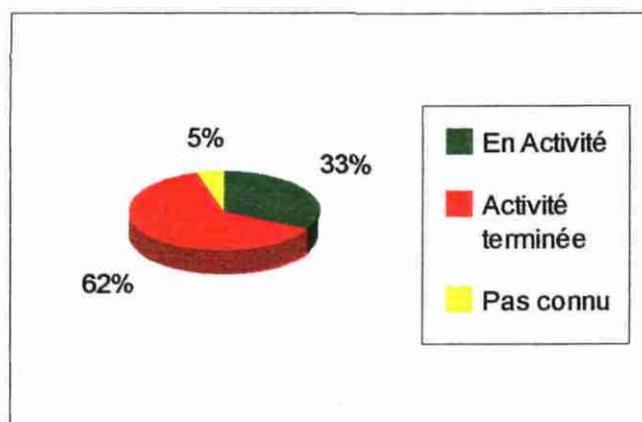
### **1.9. FIN DE SAISIE DANS BASIAS**

Les informations nouvelles recueillies au cours des étapes précédentes ont été intégrées dans la base de données, en particulier :

- les coordonnées modifiées ou calculées après les visites de terrain ou les consultations en mairie,
- l'état d'occupation actuel du site,
- les critères environnementaux recherchés pour les sites des 1er et 2ème groupes.

## ETAT D'ACTIVITE DES SITES DU DEPARTEMENT DU CHER

Type des sites		1er groupe	2ème groupe	3ème groupe	Total	% sur 866 (total des sites)
Etat d'activité	Total des sites par groupes	654	97	115	866	
	Sites en activités	220	34	28	<b>282</b>	= 33%
	Sites à activités terminées	413	59	72	<b>544</b>	= 62%
	Sites à activités non connues	21	4	15	<b>40</b>	= 5%



## REPARTITION DES SITES EN FONCTION DES GROUPES SEI

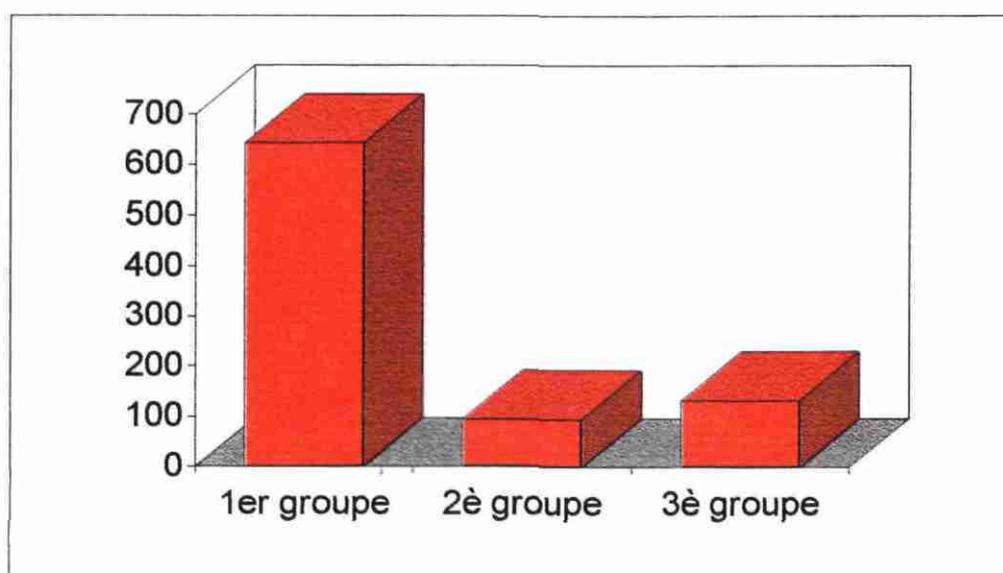


Fig. 2 - Etat d'activité des sites du département du Cher. Répartition des sites en fonction des groupes SEI.

## **2. Eléments statistiques**

### **2.1. ETAT D'ACTIVITÉ DES SITES (fig. 2)**

Pour cette analyse, les sites sont répartis en trois catégories :

- sites en activités (qui sont toujours dans l'activité de départ ou réinstallés dans une autre activité) ;
- sites à activités terminées (avec ou sans réaménagement) ;
- sites non renseignés (pas connus dans la commune, sites anciens le plus souvent).

La figure 3 regroupe toutes les activités du département du Cher et montre une concentration importante dans les villes de Vierzon, Bourges, Saint-Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère, Sancoins et le long des vallées du Cher, de l'Yèvre et de l'Aubois.

Les sites à activités terminées représentent 64 % du total des sites, les plus nombreux étant ceux du 1er groupe.

La figure 4 ne contient que les sites à activités terminées du département du Cher et se présente avec le même type de répartition géographique que celui de l'ensemble des activités de la figure 3.

Les activités du 1er groupe sont majoritaires avec 413 sites, alors que celles du 2ème groupe sont au nombre de 59. Rappelons que les décharges et les dépôts de liquides inflammables font partie du 1er groupe.

### **2.2. RÉPARTITION DES SITES ANCIENS RECENSÉS PAR ACTIVITÉ**

Les activités terminées sont groupées par type d'activité qui correspond à un code NAF abrégé (ann. 2).

Plusieurs installations ou activités différentes ont pu se succéder ou coexister sur le même site. Le tableau 1 et la figure 5 associée représentent donc le nombre d'installations et/ou sites.

Les décharges, déchetteries, déchets divers et les dépôts de liquides inflammables et garages sont les installations les plus représentées dans le département.

L'industrie de la céramique, cristallerie et verrerie sont les activités industrielles terminées les plus importantes (58 installations), suivi du travail des métaux (62 installations).

Activités	Code NAF abrégé	Nombre de sites (et/ou installations) anciens par activité
Industrie agricole et alimentaire	DA	16
Industrie textile et habillement	DB	6
Industrie du cuir et de la chaussure	DC	12
Travail du bois	DD	24
Industrie du papier et du carton-imprimerie	DE	7
Cokéfaction, raffinage	DG	1
Industrie chimique, pharmacie	DG	23
Industrie du caoutchouc et des plastiques	DH	2
Verrerie, cristallerie, céramiques, béton, centrales d'enrobage	DI	58
Métallurgie et travail des métaux (sidérurgie, fonderie, traitement de surface)	DJ	62
Fabrication de machines et équipement	DK	8
Fabrication et réparation d'équipements électriques et électroniques	DL	2
Fabrication de matériel de transport	DM	3
Casse auto, ferrailleurs, industries diverses (fabrique de meubles, jouets...)	DN	9
Usines à gaz, distribution et production de combustibles gazeux et d'électricité	E4	6
Garages, entretien, carrosserie, peinture	G5	82
Décharges, déchetterie, dépôts divers	O9	118
Stockage de produits chimiques	Z1	1
Dépôts de liquides inflammables (D.L.I.)	Z3	102
Dépôts de gaz	Z7	2

***Tabl. 1 - Répartition des sites (et/ou installations) anciens (1er, 2ème, 3ème groupes confondus) par type d'activités -total de 544-.***

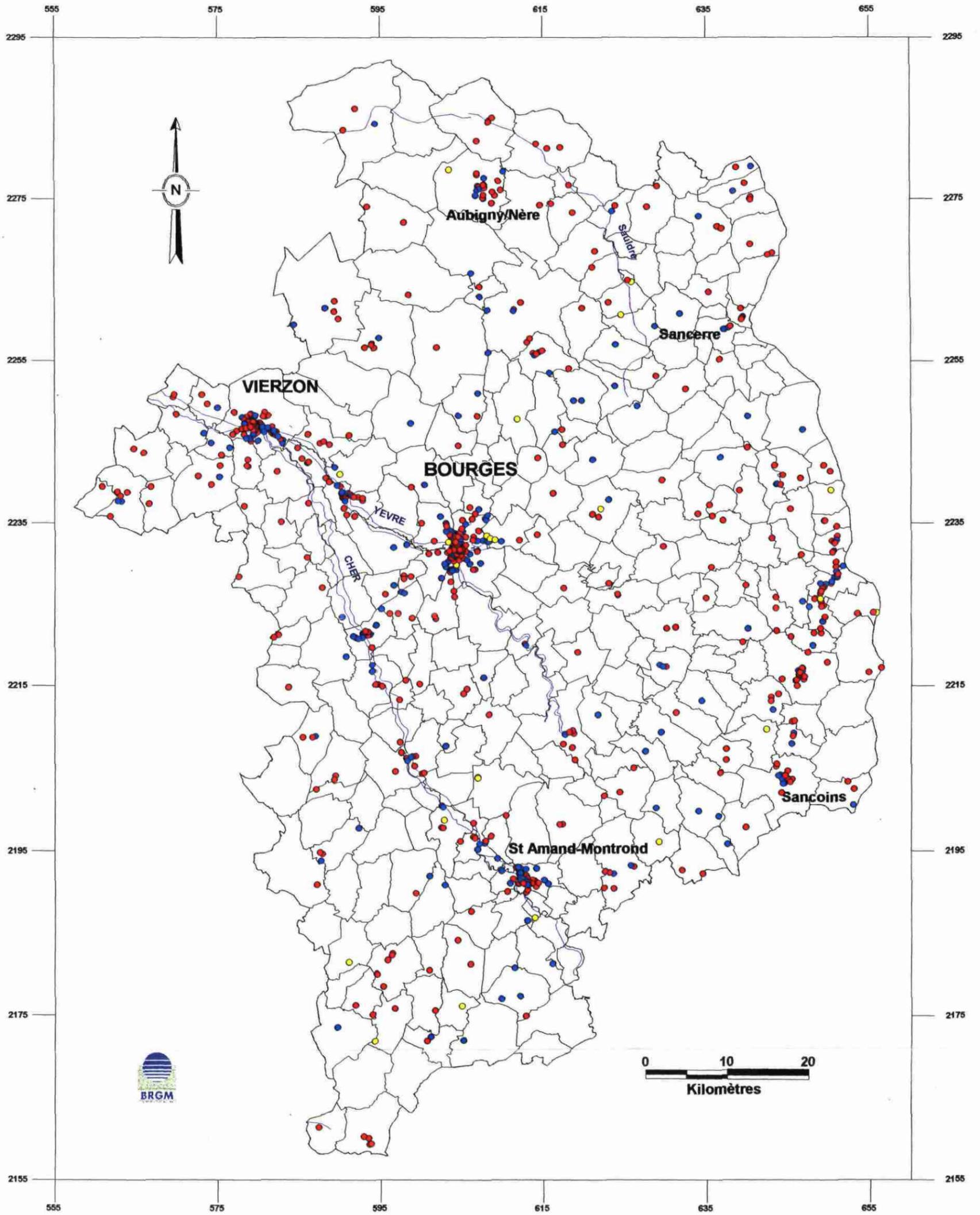


Fig. 3 - Sites industriels des communes du Cher.

**SITES INDUSTRIELS DU CHER**

- Activité terminée (544)
- En activité (282)
- Non renseigné (40)



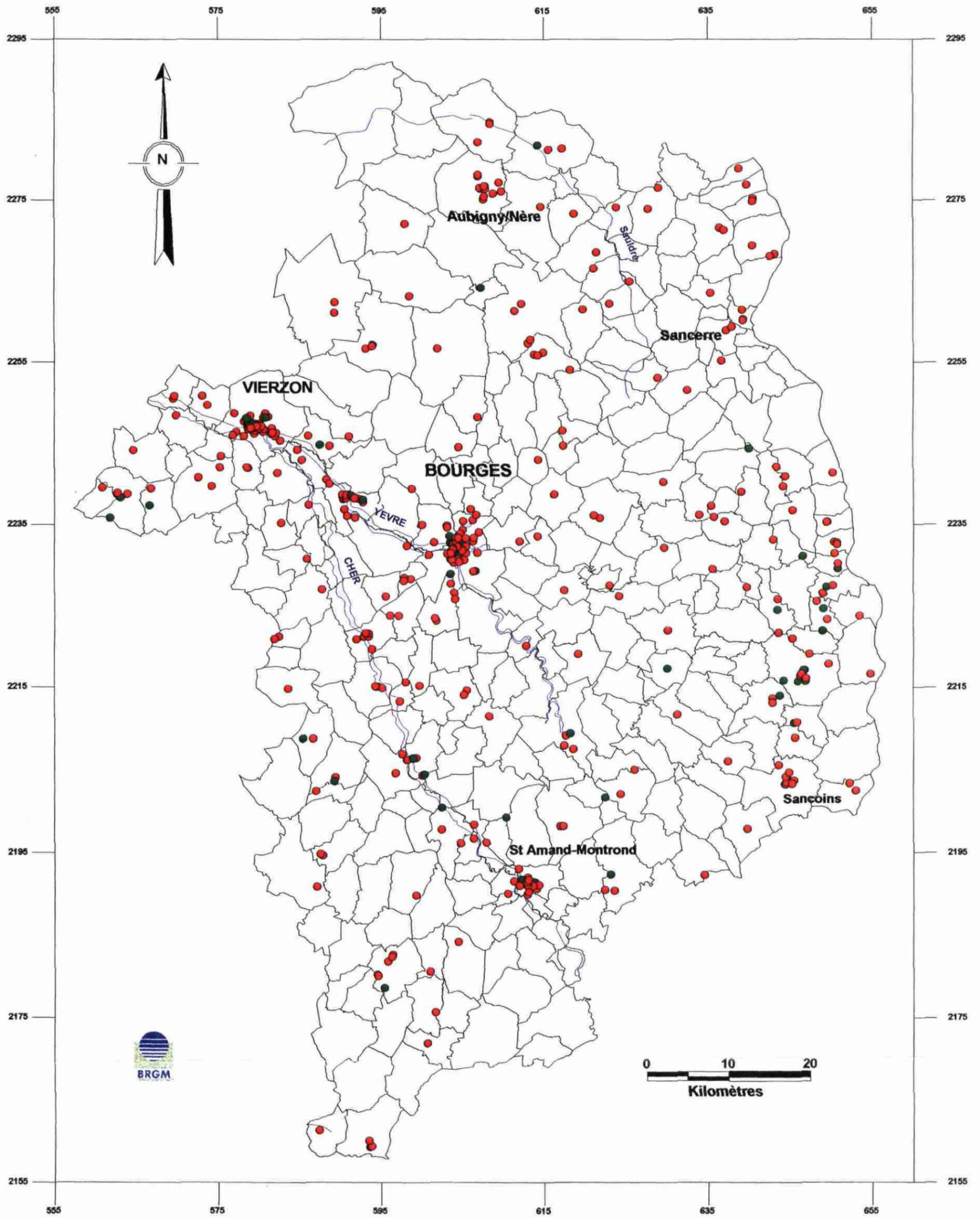
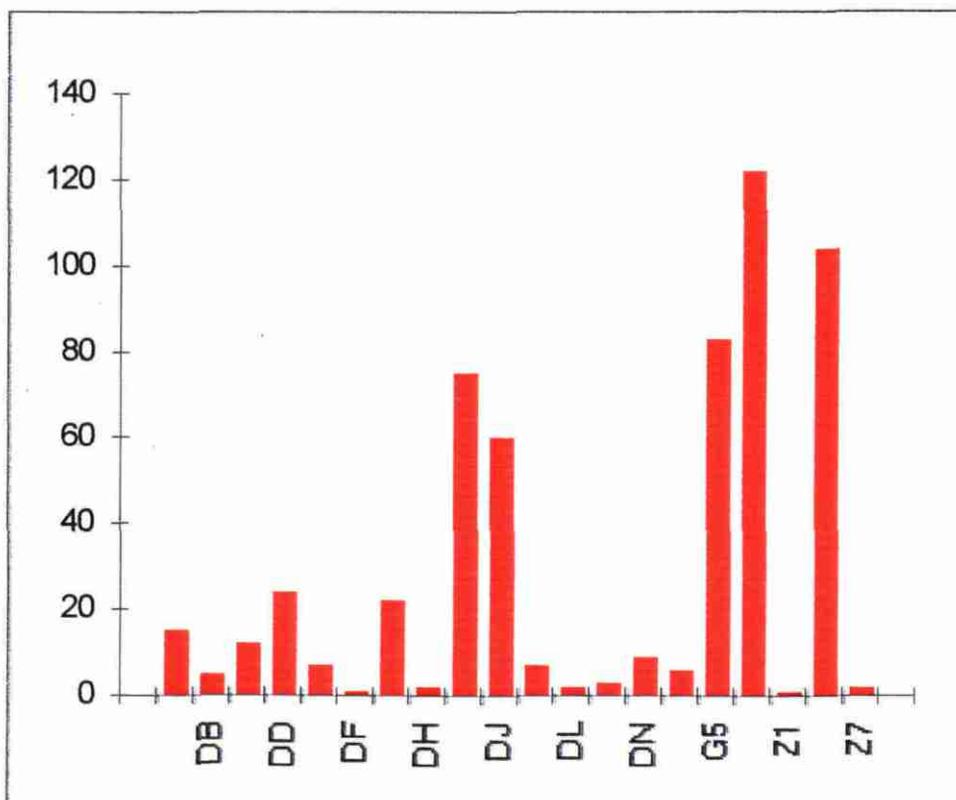


Fig. 4 - Anciens sites industriels des communes du Cher.

**ANCIENS SITES INDUSTRIELS DU CHER**  
 Activités du 1er et 2ème groupe

- 1er groupe (413)
- 2ème groupe (59)





Nombre de sites par type d'activité (codes NAF abrégés)

Fig. 5 - Répartition des sites à activités terminées, par type d'activité.



### **3. Cartes de répartition des sites anciens par activité**

Les données engrangées dans la base de données BASIAS peuvent être basculées directement vers MAPINFO pour des sorties de cartes.

La figure 6 présente les sites à activités terminées des 1er et 2ème groupes avec les aquifères en nappe libre et les captages AEP.

La figure 7 présente les sites à activités terminées des 1er et 2ème groupes par type d'activités (code NAF abrégé) avec les aquifères en nappe libre et les captages AEP.

La figure 8 représente respectivement les villes ou secteurs les plus industrialisés des vallées du Cher et de l'Yèvre :

- Vierzon, où l'industrie de la céramique était dominante ;
- Bourges où les garages, stations-services, dépôts de liquides inflammables étaient dominants ;
- Mehun-sur-Yèvre, avec les industries de la céramique et les garages ou stations-services qui étaient fréquents.

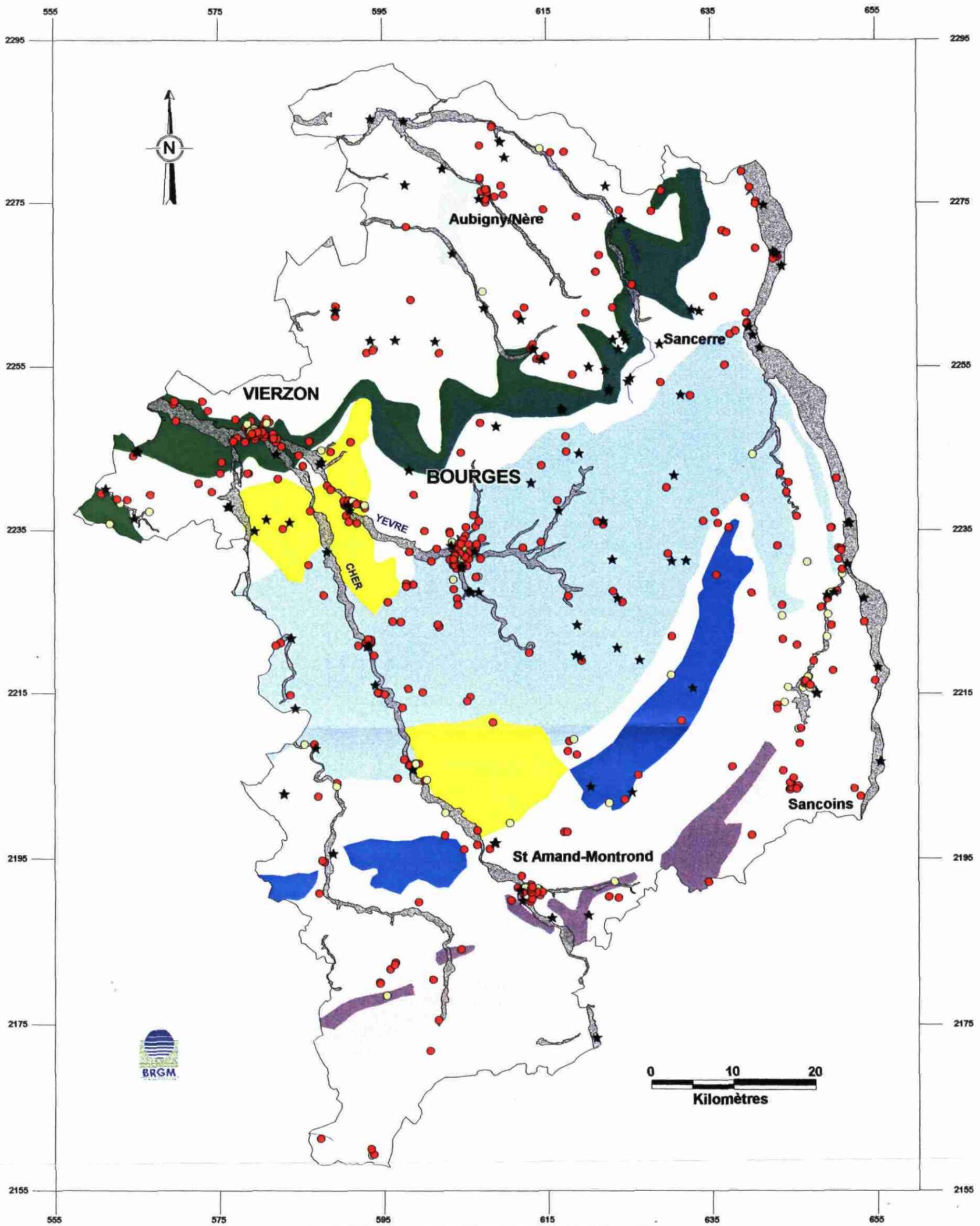
La figure 9 représente respectivement les villes ou secteurs les plus industrialisés de la vallée du Cher :

- Saint-Florent-sur-Cher, ville peu industrielle ;
- Chateauneuf-sur-Cher, également peu industrielle ;
- Saint-Amand-Montrond, où l'industrie de la chimie était abondante, représentée surtout par la bijouterie qui utilisait la méthode du rongé (attaque acide nitrique).

La figure 10 représente respectivement les villes ou secteurs les plus industrialisés de la vallée de l'Aubois, avec les villes de La Guerche-sur-l'Aubois et de Sancoins notamment.

A la Guerche, l'industrie de la bijouterie par le procédé du rongé était présente, ainsi que des garages ou stations-services. A Sancoins, les garages ou stations-services étaient fréquents. Le long de la vallée de l'Aubois, les activités étaient variées, sans dominance particulière. Enfin à Aubigny-sur-Nère, l'industrie du cuir et la chimie étaient représentées.





**Activités du 1er et 2ième groupe**

- 1er groupe (413)
- 2ième groupe (59)

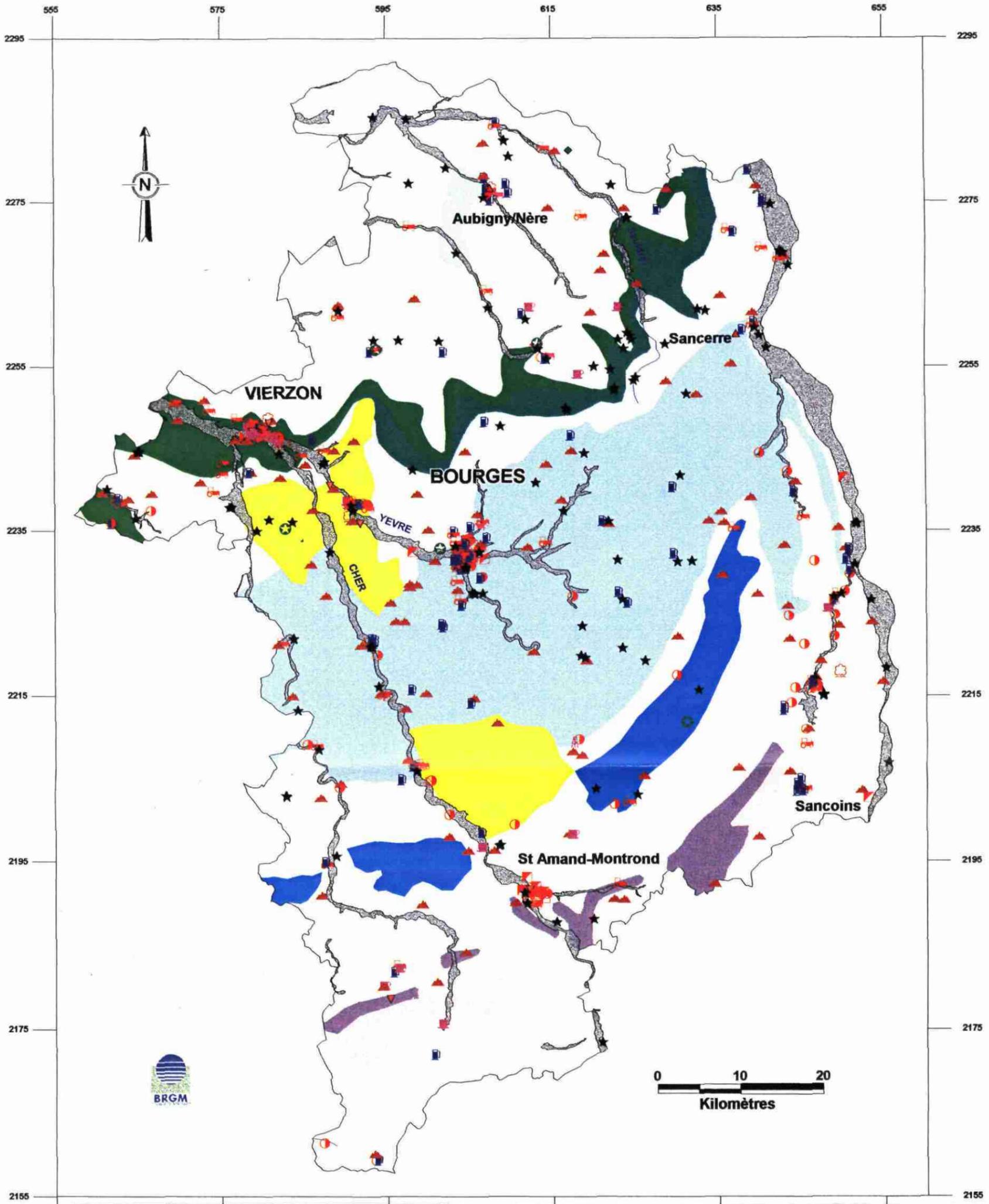
**Aquifères en nappe libre**

- Calcaires (Jurassique inférieur)
- Calcaires (Jurassique moyen)
- Calcaires (Jurassique supérieur)
- Calcaires (Tertiaire)
- Craie (Séno-Turonien)
- Sables (Albien)
- Sables (Cénomaniens)
- Sables et grès (Trias)

★ Captage AEP

Fig. 6 - Anciens sites industriels - Principaux aquifères - Captages AEP du département du Cher.





**Répartition par activités des sites anciens  
1er et 2ème groupes - Code NAF simplifié**

- ▲ DB Industrie textile (2)
- ▼ DC Industrie du cuir (12)
- ◻ DD Travail du bois (6)
- ◻ DE Industrie du papier-Imprimerie (4)
- ◻ DG Chimie-pharmacie-parachimie (22)
- DH Caoutchouc-Plastique (2)
- ◻ DI Verrerie-Céramique (36)
- DJ Métallurgie-Traitement des métaux (56)
- ▼ DK Fabrication de machines et équipements (8)
- ◻ DL Fabrication équipements électriques et électroniques (2)
- ▲ DM Fabrication de matériel de transport (3)
- DN Casses, ferrailleurs (5)
- ◻ E4 Usines à gaz (6)
- ◻ G5 Garages, stations services (82)
- ▲ O9 Décharges, dépôts divers (118)
- ◆ Z1 Stockages de produits chimiques (1)
- ◻ Z3 D.L.I. (102)

**LEGENDE**

- ◻ Nappes alluviales
- ◻ Calcaires du jurassique sup.
- ◻ Calcaire (Tertiaire)
- ◻ Calcaires du jurassique moy.
- ◻ Nappe de la craie
- ◻ Calcaires du jurassique inf.
- ◻ Nappe des sables du Cénomanién
- ◻ Sables et grès du trias
- ★ Captage AEP

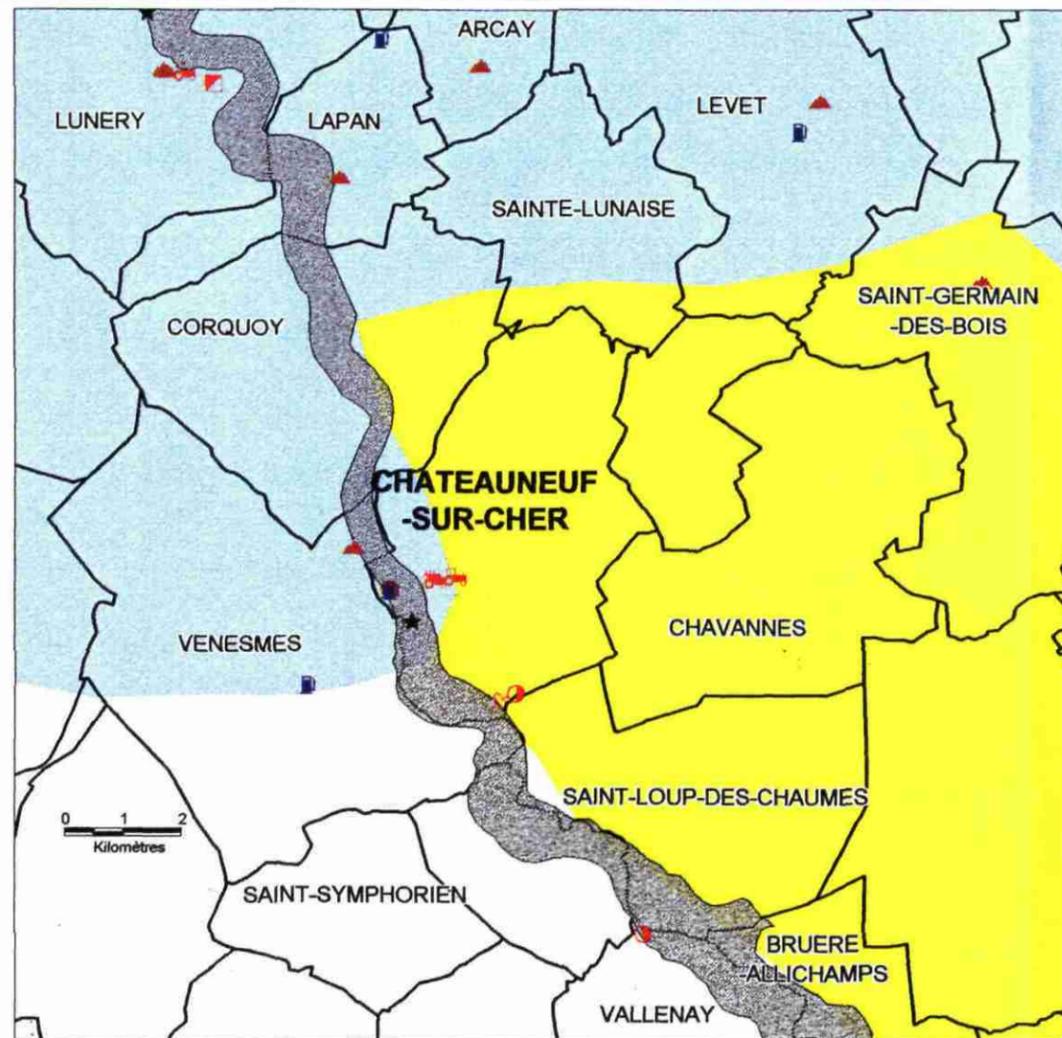
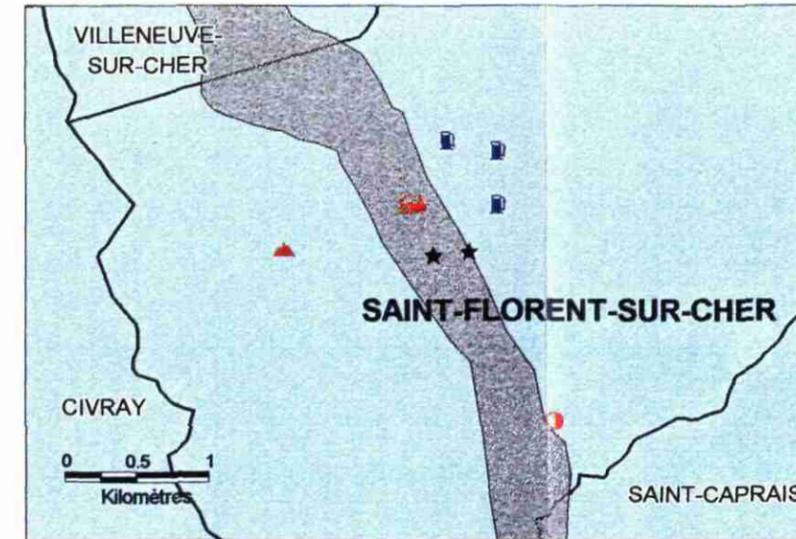
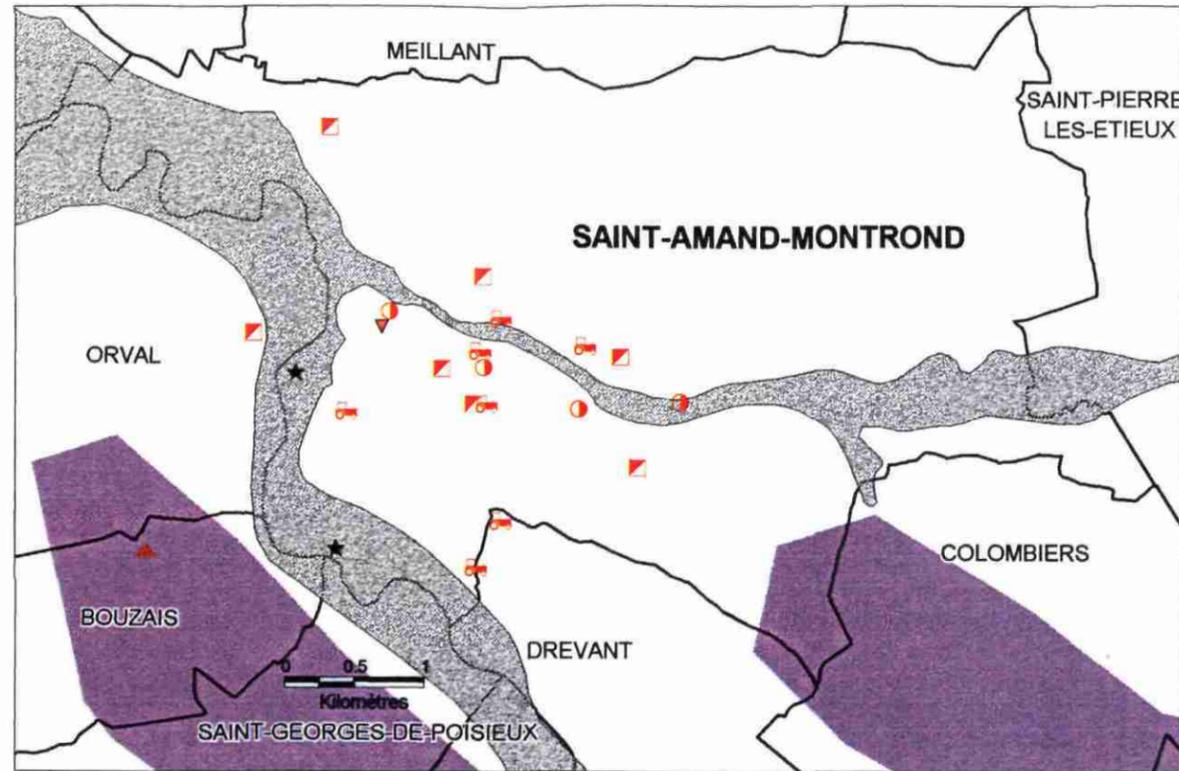
Coordonnées en Lambert 2 étendu

Fig. 7 - Anciens sites industriels par activités. Principaux aquifères. Captages AEP du département du Cher.









**Répartition par activités des sites anciens  
1er et 2ème groupes - Code NAF simplifié**

- ▲ DB Industrie textile
- ▼ DC Industrie du cuir
- ⊙ DD Travail du bois
- ⊞ DE Industrie du papier-Imprimerie
- ⊞ DG Chimie-pharmacie-parachimie
- ⊙ DH Caoutchouc-Plastique
- ⊞ DI Verrerie-Céramique
- ⊙ DJ Métallurgie-Traitement des métaux
- ▼ DK Fabrication de machines et équipements
- ⊞ DL Fabrication équipements électriques et électroniques
- ⊞ DM Fabrication de matériel de transport
- ⊞ DN Cassettes, ferrailleurs
- ⊞ E4 Usines à gaz
- ⊞ G5 Garages, stations services
- ▲ O9 Décharges, dépôts divers
- ◆ Z1 Stockages de produits chimiques
- ⊞ Z3 D.L.I.

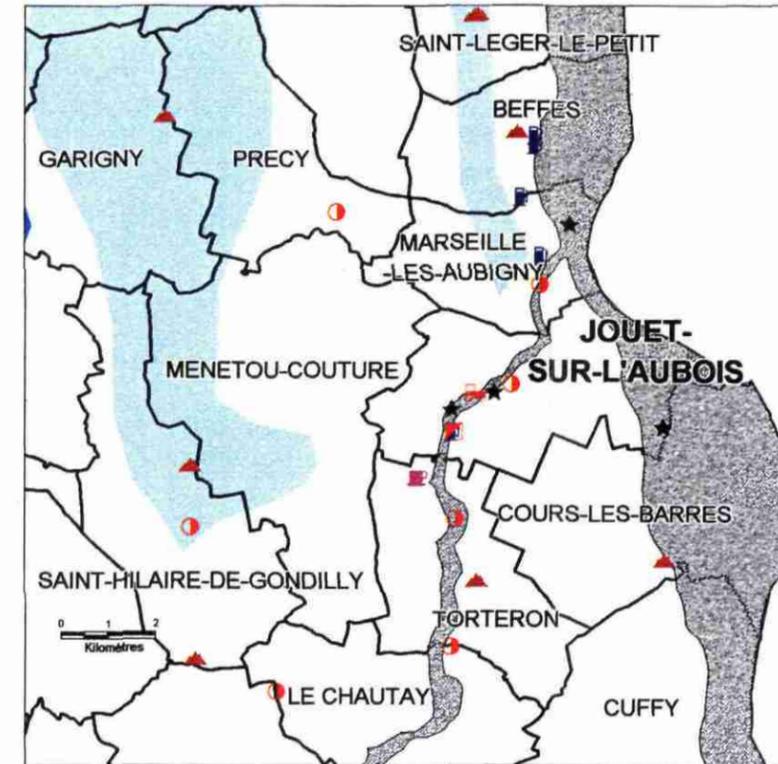
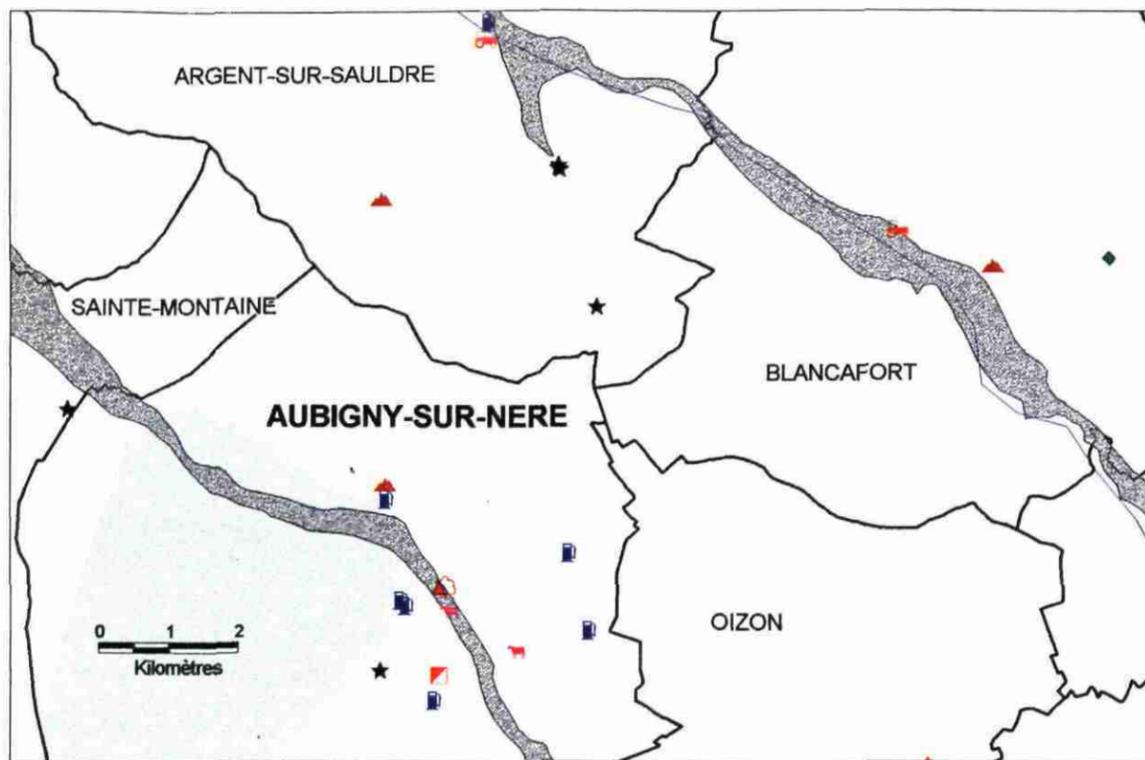
**LEGENDE**

- |                                   |                                |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| ⊞ Nappes alluviales               | ⊞ Calcaires du jurassique sup. |
| ⊞ Calcaire (Tertiaire)            | ⊞ Calcaires du jurassique moy. |
| ⊞ Nappe de la craie               | ⊞ Calcaires du jurassique inf. |
| ⊞ Nappe des sables du Cénomaniens | ⊞ Sables et grès du trias      |
- Coordonnées en Lambert 2 étendu      ★ Captage AEP



Fig. 9 - Zoom sur les anciens sites industriels de la vallée du Cher.





**Répartition par activités des sites anciens  
1er et 2ème groupes - Code NAF simplifié**

- ▲ DB Industrie textile
- ▼ DC Industrie du cuir
- ◻ DD Travail du bois
- ◻ DE Industrie du papier-Imprimerie
- ◻ DG Chimie-pharmacie-parachimie
- ◻ DH Caoutchouc-Plastique
- ◻ DI Verrerie-Céramique
- ◻ DJ Métallurgie-Traitement des métaux
- ▼ DK Fabrication de machines et équipements
- ◻ DL Fabrication équipements électriques et électroniques
- ▲ DM Fabrication de matériel de transport
- ★ DN Cassettes, ferrailleurs
- ▲ E4 Usines à gaz
- ◻ G5 Garages, stations services
- ▲ O9 Décharges, dépôts divers
- ◆ Z1 Stockages de produits chimiques
- ◻ Z3 D.L.I.

**LEGENDE**

- |                                   |                                |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| ◻ Nappes alluviales               | ◻ Calcaires du jurassique sup. |
| ◻ Calcaire (Tertiaire)            | ◻ Calcaires du jurassique moy. |
| ◻ Nappe de la craie               | ◻ Calcaires du jurassique inf. |
| ◻ Nappe des sables du Cénomaniens | ◻ Sables et grès du trias      |
| Coordonnées en Lambert 2 étendu   | ★ Captage AEP                  |

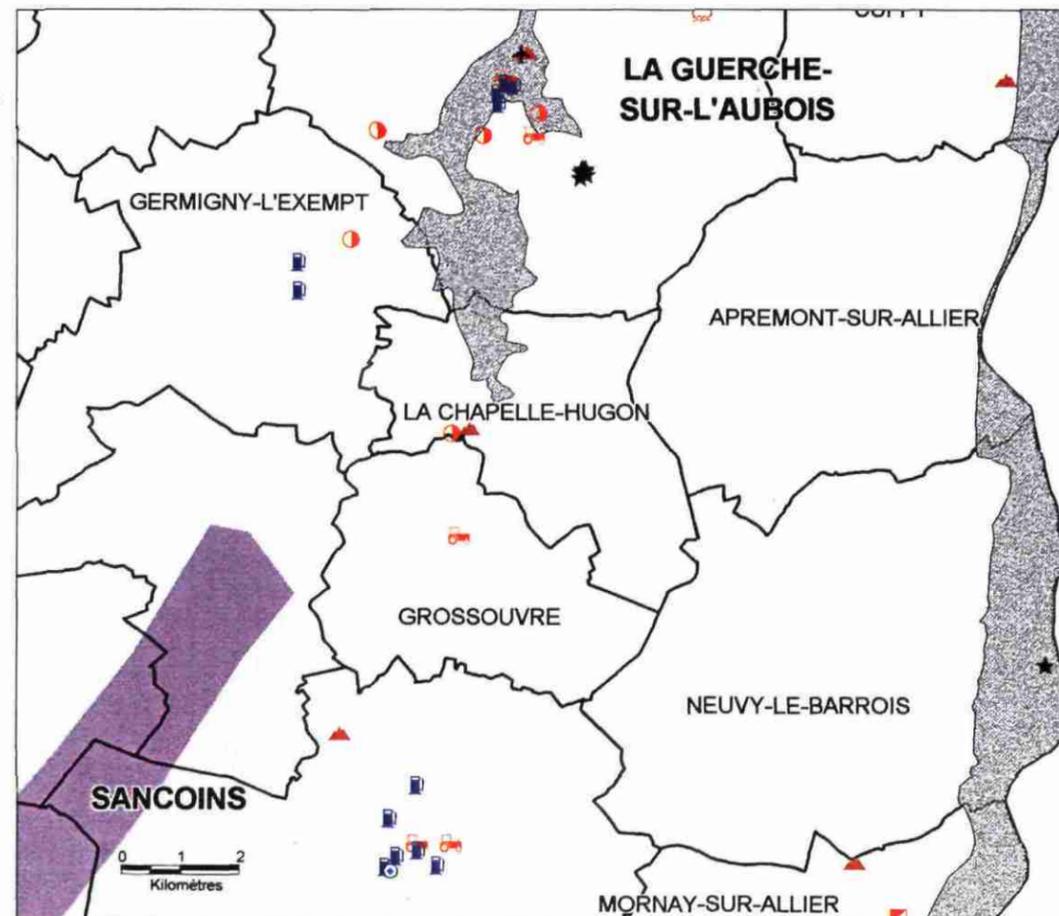


Fig. 10 - Zoom sur les anciens sites industriels de la vallée de l'Aubois et des villes de Aubigny-sur-Nère, Sancoins, La Guerche-sous-Aubois.



## **4. Tri et attribution des classes de sélection**

### **4.1. METHODE DEFINIE PAR LE MINISTERE CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT**

Cette méthode est présentée par la note du ministère de l'Environnement DPPR/SEI/BPSE du 17 avril 1996 (ann. 1). Elle définit la classe de sélection d'un site sur lequel toute activité industrielle a cessé et distingue dans un premier temps les activités selon trois groupes principaux.

Les sites sont ensuite soumis à une grille de tri composée des deux critères :

- sensibilité et vulnérabilité des eaux ;
- type de réaménagement réalisé ou projeté.

#### **4.1.1. Nature de l'activité (tabl. 2)**

Les sites retenus appartiennent aux groupes 1 et 2 (ann. 1), le groupe 3 regroupant des activités à risques potentiels moindres.

Si différentes activités se sont succédées sur un même site, celle qui présente le plus de risques doit être retenue, sachant que les activités du 1er groupe sont les plus importantes.

En concertation avec le comité de pilotage, les dépôts de liquides inflammables (DLI), les stations services, les décharges ont été classés en groupe 1.

Les 472 sites à activités terminées, des groupes 1 et 2 du département du Cher, ont été répartis en fonction des activités, suivant le tableau 2.

#### **4.1.2. Sensibilité et vulnérabilité des eaux**

Trois valeurs peuvent être attribuées (4, 3, 1) :

- (4) - sites localisés dans un périmètre de protection rapproché ou éloigné d'un captage alimentant en eau potable une collectivité publique (AEP), ou à défaut dans la zone d'alimentation de l'ouvrage lorsqu'il n'y a pas de recouvrement argileux pour protéger l'aquifère capté, soit en amont de pisciculture, conchyliculture, zone de baignade... Il s'agit de prendre en compte la notion de cible potentielle quelles que soient la lithologie et la perméabilité des formations géologiques impliquées.

Activités	Code NAF abrégé	Nbre de sites du 1er groupe (total de 413 sites)	Nbre de sites du 2ème groupe (total de 59 sites)
Industrie textile et habillement	DB	2	
Industrie du cuir et de la chaussure	DC	11	1
Travail du bois	DD	6	
Industrie du papier et du carton-imprimerie	DE	4	
Industrie chimique, pharmacie	DG	21	1
Industrie du caoutchouc et des plastiques	DH	2	
Verrerie, cristallerie, céramiques, béton, centrales d'enrobage	DI	36	
Métallurgie et travail des métaux (sidérurgie, fonderie, traitement de surface)	DJ	24	32
Fabrication de machines et équipement	DK	3	5
Fabrication et réparation d'équipements électriques et électroniques	DL	2	
Fabrication de matériel de transport	DM		3
Casse autos, ferrailleurs, industries diverses (fabrique de meubles, jouets...)	DN	5	
Usines à gaz, distribution et production de combustibles gazeux et d'électricité	E4	6	
Garages, entretien, carrosserie, peinture	G5	65	17
Décharges, déchetterie, dépôts divers	O90	118	
Teinturerie	093	5	
Stockage de produits chimiques	Z1	1	
Dépôts de liquides inflammables (D.L.I.)	Z3	102	

**Tabl. 2 - Répartition des sites anciens par activité (1er et 2ème groupes) -total de 472-.**

Pour le département du Cher, l'option a été prise d'attribuer la note 4 à tous les sites industriels ayant un captage d'AEP dans un rayon de 1 km autour du site considéré.

- (3) - aquifères dans des formations vulnérables (terrains poreux ou très fissurés, tels que calcaires karstifiés, alluvions sablo-graveleuses...).

Il s'agit de noter la vulnérabilité d'un réservoir aquifère stricto sensu sans cible potentielle.

Pour le département du Cher, les aquifères classés en classe 3 sont les nappes alluviales, les calcaires du Jurassique et du Tertiaire, les nappes de la craie.

(1) - aquifères faiblement vulnérables (sables argileux, marnes calcaires, molasses terrigènes...) ou terrains très peu perméables (formations épaisses d'argiles, limons, marnes...).

Pour le département du Cher, les aquifères classés en classe 1 sont les sables de l'Albo-Cénomaniens et les grès du Trias. Les sites situés en dehors des aquifères sont également placés en classe 1 et représentent un total de  $472 - 344 = 128$  sites.

La répartition des 344 sites à activités terminées, des 1er et 2ème groupes du département du Cher, en fonction de leur localisation sur les principaux aquifères ou près d'un AEP (cf. fig. 7), est restituée dans le tableau 3.

Principaux aquifères et proximité captages AEP (- de 1000m)	Nbre de sites (total=344)	%
Calcaires du jurassique supérieur	95	27,5
Calcaires du jurassique inférieur	6	2
Calcaires du jurassique moyen	8	2,5
Calcaires tertiaires	25	7
Craie du Sénonien-Turonien	1	<1
Nappe alluviale	91	26,5
Sables du Cénomaniens	49	14
Captages AEP à - de 1000m	69	20

**Tabl. 3 - Répartition des sites du département du Cher suivant les principaux aquifères et la proximité des captages AEP.**

La répartition des sites selon les systèmes aquifères est restituée dans le tableau 4 pour le département du Cher.

Vulnérabilité des eaux	Nbre de sites	%
Faiblement vulnérable (1)	50	15
Vulnérable (3)	225	65
Cible potentielle connue (4)	69	20

**Tabl. 4 - Répartition des sites du département du Cher en fonction de la sensibilité et de la vulnérabilité des nappes.**

#### 4.1.3. Occupation actuelle du site

Le type de réaménagement est indiqué par un indice qui peut avoir trois valeurs :

- (4) - Réaménagement réalisé (ou projeté) de type sensible ;
- (2) - Réaménagement réalisé (ou projeté) de type non sensible ;
- (1) - Sites non réaménagés (en friche), sans projet de réaménagement identifié.

Les réaménagements de type sensible sont les zones résidentielles, récréatives, les zones scolaires et les espaces consacrés au soin. Si un site est déjà réaménagé, le type de

réaménagement a été constaté lors de la visite rapide des sites. S'il est en friche, l'éventualité d'un réaménagement a été rarement donné lors des enquêtes en mairies.

La majorité des décharges a été comblée (ou est en cours de comblement) ou est utilisée pour des dépôts de déchets verts.

#### 4.2. MISE EN OEUVRE DE LA GRILLE DE TRI

Des classes de sélection ont été établies par le croisement des critères "situation du site" et "vulnérabilité/sensibilité" (ann. 1) :

Situation du site	Vulnérabilité/Sensibilité			
	Code	4	3	1
	4	8	7	5a
	2	6	5b	3
	1	5a	4	2

Le tableau 5 regroupe les sites à activités terminées, des 1er et 2ème groupes, par classes de sélection :

Classe	Activités du 1er groupe	Activités du 2ème groupe	Total
8	21	3	24
7	45	3	48
6	21	4	25
5a	75	10	85
5b	43	7	50
4	55	5	60
3	60	11	71
2	76	6	82

*Tabl. 5 - Nombre de sites par classes de sélection.*

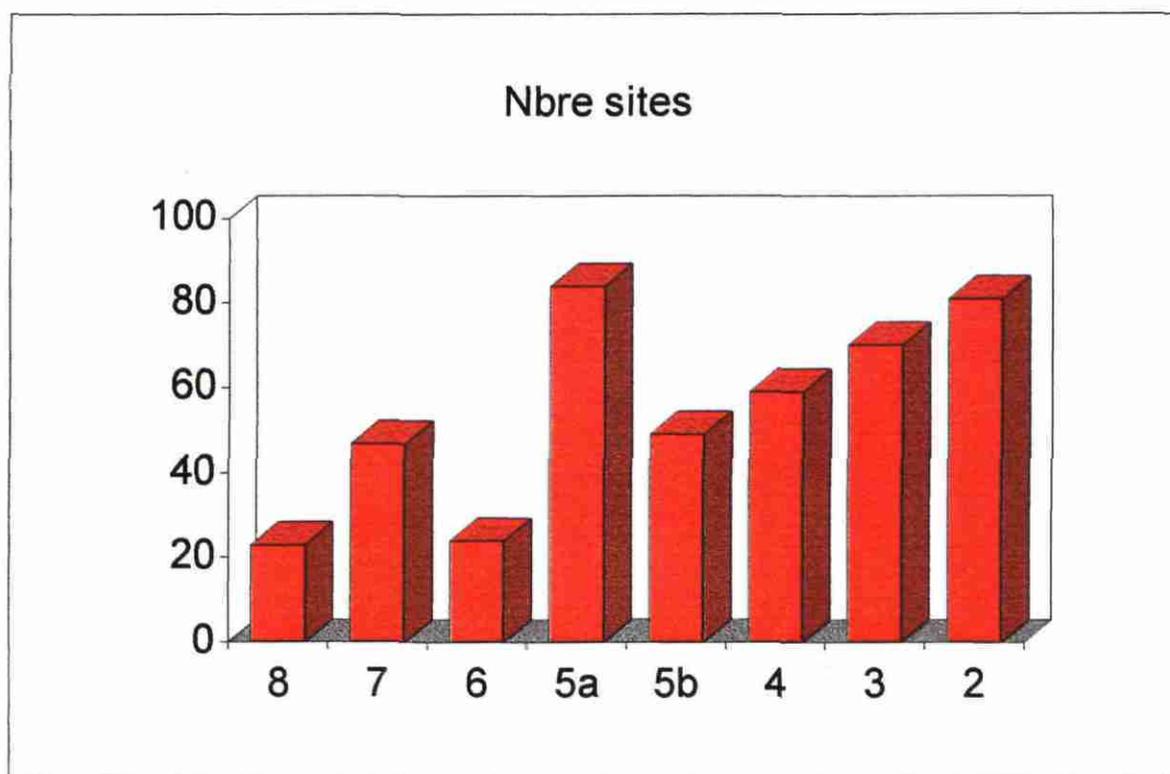
Le tableau 5 et la figure 11 montrent qu'une étude de diagnostic initial et de risques potentiels serait envisageable en priorité sur les sites des classes 8, 7, 5a et 6.

La classe 8 qui comprend 24 sites, dont 21 du 1er groupe, est à traiter en priorité, puisque les sites ont à la fois un réaménagement sensible et sont situés à proximité d'un AEP.

Le nombre de sites relativement important qui se situe dans les classes 7 (48), 6 (25) et 5a (85), est à prendre en considération pour le réaménagement de type sensible et pour la vulnérabilité du type d'aquifère.

Dans un second temps, les études pourront porter sur les sites placés dans les classes 5b (50) et 4 (60) qui regroupent les sites situés dans un contexte de vulnérabilité important, sans réaménagement sensible.

Enfin, les sites des classes 3 et 2 ne se trouvent pas proches de cible potentielle, ni dans un contexte de vulnérabilité ou de réaménagement de type sensible.



*Fig. 11 - Nombre de sites à activités terminées par classes de sélection (classes 8 à 2).*



## Conclusion

Le recensement des 1746 fiches établies lors des consultations dans les diverses archives du département du Cher a permis, après regroupement des installations par site, d'engranger dans la base de données BASIAS les informations récoltées concernant 866 installations et/ou sites industriels. Parmi ces 866 sites, 808 sont géoréférencés, dont 282 ont encore une activité industrielle et 472 sites sont retenus pour des recherches de critères environnementaux, dont les activités sont classées dans les 1er et 2ème groupes (note SEI, ann. 1). Les activités du groupe 3, à priori sans risques potentiels, n'ont pas été prises en compte.

La mise en oeuvre de la grille de tri proposée par le ministère de l'Environnement (DPPR/SEI/BPSE du 17 avril 1996) a permis de répartir les sites sur lesquels toute activité industrielle a cessé dans une classe de sélection, définie en fonction des trois facteurs : activité, sensibilité/vulnérabilité des eaux et réaménagement du site.

Les huit classes de sélection définissent un ordre hiérarchique de vigilance et éventuellement de priorité d'intervention :

- 182 sites se trouvent dans les classes 8, 7, 6 et 5a devant être traités en priorité :
  - . situés à proximité d'un AEP, ils présentent un réaménagement de type plus ou moins sensible,
  - . sur un aquifère vulnérable, ils présentent un réaménagement de type plus ou moins sensible ;
- 50 sites sont en classe 5b et 60 sites en classe 4, dans un contexte de vulnérabilité important, mais sans réaménagement sensible ;
- 153 sites sont dans les classes 3 et 2, donc sans risques apparents, puisqu'ils ne menacent aucune cible potentielle, ni un aquifère vulnérable et ne présentent pas à ce jour de réaménagement de type sensible.

Cette démarche d'inventaire appliquée sur le département du Cher permet de soumettre à la réflexion du comité de pilotage des listes de sites pouvant présenter un risque, via des cibles potentielles liées aux aquifères ou à la proximité des AEP, ou via un éventuel réaménagement de type sensible.

Il faut rappeler toutefois qu'à l'issue de cet inventaire, étape très amont de la gestion rationnelle des sites et sols pollués mise en place par la circulaire ministérielle du 3 décembre 1993, les sites recensés représentent seulement une potentialité de pollution qui n'est, à ce stade, pas démontrée.

Le comité de pilotage pourra définir, sur des critères plus spécifiquement régionaux, ceux sur lesquels des investigations complémentaires de type diagnostic initial et évaluation simplifiée des risques seraient prioritairement à entreprendre, compte tenu des risques potentiels pour les personnes ou pour l'environnement.



## **Bibliographie**

**L'industrialisation de la région Centre**

P. Bachelard, 1978

**Histoire économique du Cher**

Centre de Recherches et d'Etudes Régionales

E. Longuet, 1991

**Le traitement des friches industrielles, cadres réglementaire et juridique en France**

BRGM, Direction de la recherche; décembre 1993

R 37867 NPC C3G 93

**La lutte contre la pollution industrielle**

DRIRE, R. Huleux, janvier 1994

**Guide méthodologique pour la "recherche historique régionale de sites potentiellement pollués"**

BRGM, novembre 1994

R 38169 UPE SGN 94

**Gestion des sites (potentiellement pollués) - Etude des sols - Guide technique**

BRGM, novembre 1994

R 38184 UPE SGN 94

**Inventaire et hiérarchisation des sites potentiellement pollués en région Midi-Pyrénées**

BRGM, novembre 1994

R 38178

**Recensement des sites et sols pollués**

Ministère de l'Environnement, SEI, 1994

**Inventaire des sources d'informations sur les sites industriels anciens en région Centre**

BRGM, D.M. Beaupère, Août-septembre 1995

Rapport de stage de première année d'IUP

**Inventaire des anciens sites industriels en région Centre : Contribution à l'inventaire du département du Cher**

BRGM, M. Jeanvoine, Mars-juillet 1996

Rapport de Stage Ingénieur

**Gestion des sites (potentiellement pollués) - glossaire sites et sols pollués**

Ministère de l'Environnement, BRGM, octobre 1995

R 38635 UPE SGN 95

**Gestion des sites (potentiellement pollués) - classeur version 0**

Ministère de l'Environnement, BRGM, mise à jour décembre 1995

**Suivi des inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels**

Ministère de l'Industrie, de l'Environnement, BRGM, décembre 1995

R38615

**Définition et qualification des sites pollués**

Ministère de l'Environnement, Direction de la prévention des pollutions et des risques

Bureau de la Pollution des Sols et de l'Energie AS/AS

février 1996

**Inventaire historique régional des sites (potentiellement) pollués : critères de sélection pour la réalisation de diagnostics initiaux**

Ministère de l'Environnement

DPPR/SEI/BPSE, 17/04/96

## **ANNEXE 1**

### **INVENTAIRE HISTORIQUE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS Critères de sélection pour la réalisation de diagnostics initiaux**

**Note DPPR/SEI/BPSE du 17/04/1996**



## **INVENTAIRE HISTORIQUE DES ANCIENS SITES INDUSTRIELS**

### **Critères de sélection pour la réalisation de diagnostics initiaux**

-----

Le recensement des sites industriels potentiellement pollués constitue la première étape de la nouvelle politique de traitement et de réhabilitation des sites et sols pollués définie par la circulaire ministérielle du 3 décembre 1993. Ce recensement s'effectue par trois voies complémentaires :

- le constat ou la déclaration d'une pollution sur un site industriel ancien ou en activité ;
- l'étude systématique, avec définition de secteurs d'activités prioritaires, des sites industriels en activité ;
- des études historiques permettant d'inventorier les sites industriels anciens sur lesquels a été exercée une activité susceptible d'être à l'origine d'une pollution de ces sites.

Les études historiques, menées généralement au niveau régional ou départemental, font l'objet d'un guide méthodologique "Inventaire historique des anciens sites industriels" élaboré conjointement par l'ADEME, le BRGM et le CNRS/CRESAL.

La définition et la mise au point des objectifs de telles études, c'est-à-dire :

- le périmètre géographique de l'étude,
- le type d'activité industrielle ou de site à recenser,
- la taille minimale des sites ou de l'activité à retenir,
- la période à inventorier,
- les données à acquérir pour chaque site,
- le type de rendu final de l'étude,

sont de la seule compétence du comité ou de la structure locale de pilotage de ces inventaires. En effet, ces objectifs dépendent essentiellement du contexte local, des moyens humains et financiers disponibles et de la volonté des différents partenaires de réaliser un recensement plus ou moins large et systématique.

Cependant, pour obtenir une homogénéité et une cohérence nationales des inventaires historiques régionaux, notamment pour ce qui concerne :

- les types d'activités ou de sites à considérer,
- la taille minimale des sites ou des activités à retenir,
- la structure locale de pilotage,

des recommandations ont été élaborées par le groupe de travail national sur les sites et sols pollués.

La suite logique des inventaires historiques est la réalisation de diagnostics initiaux, ou études de sols, et d'une évaluation simplifiée des risques sur les sites potentiellement

pollués recensés et considérés comme prioritaires. Il est donc nécessaire à cet endroit de disposer de critères pertinents permettant de sélectionner parmi les sites répertoriés ceux à retenir en priorité pour réaliser un diagnostic initial.

En préalable, il conviendra de distinguer, parmi les sites inventoriés par les études historiques, les sites encore en activité (industrielle) et les sites anciens où l'activité (industrielle) a cessé. Les sites en activité seront "traités" dans le cadre normal du suivi exercé par les services d'inspection des installations classées.

Les critères et la méthodologie de sélection proposés concernent donc exclusivement les sites anciens et la sélection, parmi ceux-ci, des sites prioritaires pour la réalisation d'un diagnostic initial ou étude des sols et d'une évaluation simplifiée des risques.

## **1. LA PERTINENCE DES CRITERES DE SELECTION**

Le choix des sites prioritaires doit s'exercer de façon transparente, cohérente et homogène, d'où la nécessité de déterminer, au niveau national, les critères permettant d'opérer ce choix. Les critères de sélection à retenir doivent donc être :

- pertinents vis-à-vis des risques de pollution des sites industriels et vis-à-vis de la santé publique ;
- suffisamment discriminants pour permettre un "tri" efficace et efficient des sites (potentiellement) pollués anciens ;
- d'un accès facile en termes d'informations à rechercher et à prendre en compte ;
- clairs et sans ambiguïtés, afin de ne pas laisser de place à des différences d'interprétation, ce qui serait contraire aux soucis de cohérence et d'homogénéité nationales.

## **2. LES CRITERES DE SELECTION PROPOSES**

Les différents critères proposés sont les suivants :

- la nature de la ou des activités industrielles exercées antérieurement sur le site ;
- la situation du site, réaménagé ou non réaménagé (en friche) ;
- l'existence d'un projet identifié de réaménagement du site, projet décidé (maître d'ouvrage connu) et devant être réalisé à court ou moyen terme (date du projet précisée) ;
- la vulnérabilité des eaux souterraines ou superficielles (usage sensible ou prioritaire) au droit du site.

L'existence de plaintes répétées et attribuables à un site ancien n'est pas retenue comme critère de sélection : l'examen de ce type de situation relève de l'activité "classique" de suivi et d'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement.

## **2.1. Nature des activités**

En ce qui concerne la nature de la ou des activités exercées antérieurement sur les sites inventoriés, trois groupes ont été définis, par ordre décroissant de priorité :

### **\* 1er groupe**

- anciennes décharges ou dépôts ou installations de recyclages, de récupération et d'élimination de déchets industriels,
- productions et/ou stockages (associés ou non associés à l'activité de production) des industries de la chimie, de la pétrochimie, de la carbochimie, de la pharmacie et la parapharmacie, des phytosanitaires, des pesticides, de l'extraction et du raffinage du pétrole, de la gazéification, la cokéfaction et la transformation de la houille,
- dépôts d'hydrocarbures et stations services,
- industrie de la métallurgie et fonderie de métaux non-ferreux, de la sidérurgie primaire des métaux ferreux et du traitement de surface,
- activités de cristallerie et de céramique,
- activités d'ennoblissement textile, de tanneries et de traitement du bois,
- imprimerie et papeterie.

### **\* 2ème groupe**

- centrales thermiques (charbon, fuel),
- sidérurgie secondaire des métaux ferreux, transformation de l'acier, industries mécaniques et ateliers d'entretien ou de maintenance.

### **\* 3ème groupe : autres activités industrielles**

## **2.2. La situation du site**

Les sites industriels anciens en friche seront distingués selon qu'il existera ou non un projet de réaménagement identifié et décidé.

Pour les sites réaménagés ou les projets de réaménagement, deux valeurs correspondant à des usages du site peuvent être retenues :

- zones sensibles : zone résidentielle ou zone d'activités récréatives ou zone d'activités sensibles (établissements d'enseignement , établissements médicaux...);
- autres usages du site.

### **2.3. Vulnérabilité et sensibilité des eaux souterraines ou superficielles**

Par ce critère, il s'agit de prendre en compte la vulnérabilité ou la sensibilité des eaux souterraines ou superficielles sous le double aspect : ressource existante pour l'alimentation en eau potable ou pour un usage sensible et patrimonial. Ce critère s'appréciera principalement par rapport aux documents des SDAGE et des SAGE.

## **3. LA METHODE DE SELECTION PROPOSEE**

L'objectif est de ranger, à l'aide des critères sus-mentionnés les sites anciens inventoriés en deux groupes:

- les sites prioritaires pour un diagnostic initial ou étude des sols ;
- les sites non prioritaires, ces derniers devant cependant être "gardés en mémoire".

L'idée est de faire, à l'issue du dépouillement des diverses archives et du premier regroupement dans le fichier informatique des sites industriels anciens, une présélection sur la base des activités du 1er et du 2ème groupes tels que définis au § 2.1. ci-dessus.

Le critère "situation du site" est alors croisé avec la "vulnérabilité/sensibilité" dont le concept est abordé de façon détaillée. Les codes du tri de ces deux critères, présentés dans les paragraphes suivants, permettent de classer les sites présélectionnés (sur la base de l'activité) en 9 classes de priorité.

### **3.1. Codification et croisement des critères "situation du site" et "vulnérabilité/sensibilité"**

La "situation du site" est codé par un indice qui peut prendre trois valeurs :

- |   |   |
|---|---|
| - Réaménagement réalisé ou projeté de type sensible     | 4 |
| - Réaménagement réalisé ou projeté de type non sensible | 2 |
| - Site non réaménagé (friche) et sans projet identifié  | 1 |

Les réaménagements de type sensible sont ceux définis au § 2.2.

La "vulnérabilité/sensibilité" du milieu est codée par un indice qui peut prendre trois valeurs, même si les cartes de vulnérabilité de certaines régions détaillent ce critère de façon plus fine:

- (4) - Sites localisés soit dans un périmètre de protection rapproché ou éloigné d'un captage alimentant en eau potable, une collectivité publique (AEP), ou à défaut, dans la zone d'alimentation de l'ouvrage, lorsqu'il n'y a pas de recouvrement argileux pour protéger l'aquifère capté, soit en amont de pisciculture, de conchyliculture, de zone de baignade. Il s'agit ici de prendre en compte la notion

de cible potentielle quelles que soient la lithologie et la perméabilité des formations géologiques impliquées ;

- (3) - Aquifères dans des formations vulnérables (terrains poreux ou très fissurés, tels que calcaires karstifiés, alluvions sablo-graveleuses...). Il s'agit ici de noter la vulnérabilité sensu-stricto sans cible potentielle ;
- (1) - Aquifères faiblement vulnérables (sables argileux, marnes calcaires, molasses terrigènes), ou terrains très peu perméables (formations épaisses d'argiles, limons, marnes...).

Ces codes ont été choisis de telle façon que le croisement de ces deux critères permette d'obtenir une grille (par addition des deux codes) avec un éventail des classes suffisamment étalé et donc suffisamment discriminant.

La grille ci-après présente les huit "classes" de priorité résultant du croisement des critères "situation du site" et "vulnérabilité/sensibilité".

Situation du site	Vulnérabilité/Sensibilité			
	Code	4	3	1
	4	8	7	5a
	2	6	5b	3
	1	5a	4	2

### 3.2. Sélection des sites prioritaires

La sélection des sites prioritaires pour la réalisation de diagnostics initiaux et de l'évaluation simplifiée de risques s'effectuera donc ainsi :

- présélection, parmi les sites inventoriés, des sites sur lesquels ont été exercées des activités appartenant aux 1er et 2ème groupes tels que définis au § 2.1. ;
- pour les sites présélectionnés, codification de leurs caractéristiques en termes de situation et de vulnérabilité/sensibilité, selon le système de codification défini au § 3.1.1. ;
- détermination de la classe de priorité selon la grille ci-dessus du § 3.1.

Une étude de diagnostic initial et une évaluation simplifiée des risques devra être envisagée sur les sites des classes 8, 7, 6 et 5a qui rassemblent les sites pouvant avoir un impact sur les personnes, via des cibles potentielles liées à la vulnérabilité/sensibilité (du milieu) ou au réaménagement actuel ou projeté.

Les priorités de réalisation de ces études doivent évidemment se lire ainsi :

**Classe 8 > classe 7 > classe 6 > classe 5a.**

Dans un second temps, et donc à plus long terme, les études pourront porter également sur les sites rangés en classes 5b et 4 qui rassemblent les sites placés dans un contexte de grande vulnérabilité, mais sans cible potentielle identifiée actuellement.

Il n'y a aucune urgence à étudier les sites des classes 3 et 2, qui ne se trouvent pas en amont de cible potentielle ni dans un contexte géologique vulnérable.

A l'intérieur de chaque classe, un sous-classement, laissé à l'appréciation du comité de pilotage, pourra être envisagé en fonction, par exemple, des accidents ou incidents connus, de l'importance de l'activité, ou d'autres détails recueillis au cours de la recherche historique.

La démarche de cette méthode a été testée sur la zone du bassin versant de l'étang de Thau dans l'Hérault par le BRGM et tient compte des enseignements tirés de ce test. Le retour d'expérience de son application sur une plus grande échelle conduira probablement à lui apporter des modifications et des améliorations.

Cette méthodologie de sélection est donc encore à considérer comme provisoire.

## **ANNEXE 2**

### **CORRELATION ENTRE LES CODES NAF ET LES GROUPES D'ACTIVITES DEFINIS DANS LA NOTE SEI DU 17/04/1996**



## **REMARQUES PRELIMINAIRES**

### **1. SUR LE LEXIQUE "ACTIVITES" (CODE NAF modifié) UTILISE DANS LA BASE DE DONNEES BASIAS**

De nombreux chapitres des codes NAF originels (F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q) traitant plutôt de commerce, de petits métiers ou d'activités de services collectifs ou individuels n'ont pas été repris (ou que très partiellement) dans le lexique n° 12 de BASIAS. Parmi ces chapitres, seules les activités pouvant être une installation classée pour la protection de l'Environnement soumise à déclaration ou à autorisation, ou pouvant éventuellement constituer un risque potentiel ou être à l'origine de pollutions, ont été retenues (ainsi que leur code NAF associé) et regroupées dans un chapitre s'intitulant "activités de services collectifs ou personnels".

Les activités des codes NAF retenues dans ce lexique n° 12 ont été complétées par quelques précisions pour le rendre plus facilement exploitable, ainsi que par des activités qui, initialement, n'y figuraient pas. Tous ces rajouts apparaissent en italique par rapport aux codes NAF originels.

Lors de la saisie, il faut aussi considérer que lorsqu'il y a "fabrication" ou "utilisation" d'un produit, il y a forcément "stockage".

### **2. SUR LES CORRELATIONS ENTRE LES CODES NAF ET LES GROUPES D'ACTIVITES DEFINIS DANS LA NOTE DU SEI, RELATIVE AUX CRITERES DE SELECTION DES SITES DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN DIAGNOSTIC INITIAL**

Chaque site industriel est défini par une activité pendant une période donnée, ou par des activités différentes qui se sont succédées au fil du temps.

Il est nécessaire de rappeler qu'un site industriel peut avoir plusieurs installations, comme par exemple, un atelier de peinture, un quai de déchargement, une cuve à fuel, un entrepôt de solvants, un stockage de déchets, etc., chacune participant à une activité générale du site. Il faut donc garder à l'esprit cette notion "d'installation" différente de la notion "d'activité" qui les englobe toutes et qui est associée à une adresse.

Chacune des activités du site, unique ou multiple au fil du temps sur un même lieu, est consignée dans BASIAS sous la forme d'un des codes NAF (cf. lexique n° 12) dont la

quasi totalité correspond à des activités, mais dont certains, parmi ceux rajoutés, correspondent à des installations participant à l'activité générale du site concerné.

Pour établir la corrélation entre une activité et le groupe (1er, 2ème, ou 3ème) défini dans la note SEI du 17/04/1996, trois cas peuvent se présenter pour chaque activité pratiquée sur le site (points 1, 2 et 3).

- 1 - Soit la raison sociale exprime clairement l'activité dominante du site industriel considéré, comme par exemple, "la tannerie de l'ouest" ou "cokerie X": dans ce cas le code NAF à associer au site, et le groupe d'activité correspondant sont évidents, respectivement DC19.1/groupe 1, et DF23.1/groupe 1.
- 2 - Soit la raison sociale est un terme elliptique qui donne peu de précision sur les diverses installations du site, parmi lesquelles certaines pourraient présenter un risque pour les personnes ou l'environnement, comme par exemple "société de tissage X": dans ce cas le site sera codé de la façon suivante, soit DB17.2/groupe 3 à défaut de précisions sur les diverses installations, soit DB17.3/groupe 1 si le dossier mentionne la présence d'un atelier de teinture des tissus sur ce même site industriel.
- 3 - Soit la raison sociale est peu explicite, comme par exemple "société Tartempion et fils": dans ce cas, qui s'apparente au précédent, et à défaut d'autres précisions sur l'activité générale, le site sera codé en fonction de celle des installations, signalées sur ce même site, qui présente le plus de risque. Si la société considérée ne fait, par exemple, que du commerce de véhicules, elle sera codée G50.1/groupe 3, mais si elle a aussi un atelier de carrosserie et peinture elle sera codée alors G50.2b/groupe 2, ou si elle a de surcroît une ou des pompes pour distribuer du carburant comme une station service, elle sera codée G50.5/groupe 1.

Quelques codes NAF présentés dans le lexique n° 12 de BASIAS correspondent à des installations, dont certaines notamment transformateur / code E40.1d et D.L.I. / code Z3 sont quasiment présentes sur tous les sites industriels, et même dans de nombreux immeubles non industriels. Considérer toutes ces installations en groupe 1 rendrait la méthode de tri trop peu sélective.

On pourrait donc envisager, *a priori*, de retenir les bases suivantes, lesquelles présentent cependant un biais et devront, de ce fait, être soumises à la réflexion du Comité de pilotage régional :

- pour les transformateurs, c'est le groupe de l'activité dominante du site concerné qui sera pris en compte. Pour les rares cas où la fonction du site est uniquement la transformation du courant à haute tension (accumulation de plusieurs transformateurs), le groupe 1 pourrait être envisagé ;
- pour les DLI présents sur un site dont l'activité est floue ou non connue, le groupe 1 pourrait être attribué, par principe de précaution, pour tous les stockages supérieurs ou

égaux à 10 m<sup>3</sup> (volume de stockage généralement retenu comme seuil minimal pour prendre en compte le site dans l'inventaire, lors du cadrage de l'opération par les comités de pilotage) ;

- le groupe 1 est aussi à retenir pour tous les distributeurs d'hydrocarbures, à cause des problèmes posés par la pérennité des égouttures, quelle que soit la capacité de stockage de la station service ;
- pour les DLI, quel que soit leur volume, présents sur un site dont l'activité générale est connue, c'est cette activité qui sera codifiée selon le code NAF approprié et le groupe SEI (1, 2 ou 3) correspondant. Il serait alors nécessaire de préciser, si possible, dans le chapitre "produit" le type de liquide inflammable concerné et le volume de stockage en une ou plusieurs cuves.

**Il faut rappeler que ces principes doivent être confirmés ou précisés par le Comité de pilotage régional.**

### **3. CHOIX DES SITES DEVANT ETRE SOUMIS A LA GRILLE DE TRI**

Dans les cas où plusieurs activités se sont succédées sur un même site, le site sera retenu pour être soumis au crible de sélection si une, au moins, des activités est du groupe 1 ou du groupe 2.

Si toutes les activités sont du groupe 3, le site ne sera pas soumis au crible de sélection, sauf intérêt particulier du comité de pilotage pour ce site; il est donc inutile, dans ce cas, de vouloir instruire les rubriques le concernant, notamment celles des critères environnementaux et de l'utilisation du site, dans la base BASIAS.

## **MENU PRINCIPAL DU CODE NAF**

- A. Agriculture, Chasse, Sylviculture**
- B. Pêche, Aquaculture**
- C. Industrie extractive (mine, carrière, sablière, argilière, gypse, sels... )**
- D. Industrie Manufacturière**
  - DA. Industries Agricoles et Alimentaires
  - DB. Industries Textiles et Habillement (et corde)
  - DC. Industries du Cuir et de la Chaussure
  - DD. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
  - DE. Travail du papier et carton/Edition, imprimerie
  - DF. Cokéfaction, Raffinage, Industries nucléaires, et sources radioactives
  - DG. Industrie Chimique
  - DH. Industrie du caoutchouc et des plastiques (PVC, polystyrène,...)
  - DI. Fabrication et préparation d'autres produits minéraux non métalliques (pierre, verre, céramique, terre cuite, ciment, plâtre, chaux, soufre, enrobés, réfractaires...)
  - DJ. Métallurgie et travail des métaux (dont traitement de surface, traitement électrolytique; mécanique générale)
  - DK. Fabrication de machines et équipements (constructions mécaniques de tous types y compris armes) et munitions
  - DL. Fabrication d'équipements électriques (y compris piles et accumulateurs) ou électroniques
  - DM. Fabrication de matériel de transport
  - DN. Autres industries manufacturières (dont récupération et régénération : chiffonniers, ferrailleurs)
- E. Production et distribution d'électricité (y compris transformateur), de gaz, d'eau, et de chaleur (y compris compression, réfrigération, soufflerie)**
- > Activités de services collectifs ou individuels (forage, commerce, garage, station-service, transports, laboratoire d'analyse, assainissement, déchets, DLI, stockages divers)**
- F. Métiers de la construction**
- G. Commerces, Réparations (autos, machines diverses, articles domestiques...)**
- I. Transports, Communications (air, terre, eau)**
- K. Immobilier, Locations, Services aux entreprises**
- N. Santé, Action sociale**
- O. Services collectifs, sociaux et personnel**
- Z. Autres activités collectives ou privées**

*Anciens sites industriels du département du Cher*

<b>NAF</b>	<b>Libellé</b>	<b>Groupe SEI/Explications</b>
<b>A.</b>	<b>AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE</b>	
<b>01.</b>	<b>AGRICULTURE, CHASSE, SERVICES ANNEXES</b>	
01.1	Culture (légumes, céréales, fruits, fleurs, pépinières)	3
01.1g	Viticulture	3
01.2	Elevage	3
01.3	Culture et élevage associés	3
01.4	Services annexes à l'agriculture (coopérative agricole, entrepôt de produits agricoles) → stockage de phytosanitaires, pesticides, ...)	1
01.5	Chasse	3
<b>02.</b>	<b>SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE, SERVICES ANNEXES</b>	<b>3</b>
<b>B.</b>	<b>PECHE, AQUACULTURE</b>	
05.0a	Pêche	3
05.0c	Pisciculture, aquaculture, conchyliculture	3
<b>C.</b>	<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	
<b>CA.</b>	<b>EXTRACTION DE PRODUITS ENERGETIQUES</b>	
<b>10.</b>	<b>EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE</b>	
10.1	Extraction et agglomération de la houille	
10.1a	Extraction mais sans agglomération (Cf. 10.1b) de la houille	3
10.1b	Agglomération de la houille (utilisation de brai)	1
10.2	Extraction et agglomération du lignite	3
10.3	Extraction et agglomération de la tourbe	3
<b>11.</b>	<b>EXTRACTION D'HYDROCARBURES ; SERVICES ANNEXES</b>	
11.1	Extraction d'hydrocarbures (concession minière d'exploitation du pétrole et forage)	1
11.2	Services annexes à l'extraction d'hydrocarbures (bassin, boue... )	1
<b>12.</b>	<b>EXTRACTION DE MINERAIS D'URANIUM</b>	<b>1</b>
<b>CB.</b>	<b>EXTRACTION DE PRODUITS NON ENERGETIQUES</b>	
<b>13.</b>	<b>EXTRACTION DE MINERAIS METALLIQUES</b>	
13.1	Extraction de minerais de fer	3
13.2	Extraction de minerais de métaux non ferreux	1
<b>14.</b>	<b>AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	
14.1	Extraction de pierres (voir aussi 26.7)	3
14.1a	Extraction de pierres pour la construction	3
14.1c	Extraction de calcaire industriel, de gypse et de craie	3
14.1e	Extraction d'ardoise	3
14.2	Extraction de sables et d'argiles	3
14.2a	Production de sables et de granulats	3
14.2c	Extraction d'argiles et de kaolin	3
14.3	Extraction de minéraux pour l'industrie chimique (ex : soufre, sulfate ...) et d'engrais naturels (phosphate, potasse)	1
14.4	Production de sel	3
14.5	Activités extractives n.c.a.	? selon nature du produit
14.6	Extraction d'amiante	1

<b>D.</b>	<b>INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	
<b>DA.</b>	<b>INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES</b>	
<b>15.</b>	<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES</b>	<b>3</b>
15.1	Industrie des viandes, de la charcuterie et des os (dégraissage, dépôt, équarrissage)	3
15.2	Industrie du poisson	3
15.3	Industrie des fruits et légumes (y compris jus de fruits et de légumes)	3
15.4	Industrie des corps gras (huile végétale et animale, y compris fonderie de suif), hors huile minérale ( Cf. DF.23.2)	3
15.5	Industrie laitière (y compris glaces et sorbets)	3
15.6	Travail des grains (farine) ; fabrication de produits	3
15.7	Fabrication d'aliments pour animaux	3
15.8	Autres industries alimentaires (pain, chocolat, bombons,pâte, café, condiments, diététique,...)	3
15.9	Industrie des boissons (autres que jus de fruits et de légumes)	3
15.9x	Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs	3
15.9y	Production de vin, cidre et bière	3
15.9z	Industrie des eaux et des boissons rafraîchissantes	3
<b>16.</b>	<b>INDUSTRIE DU TABAC</b>	<b>3</b>
<b>DB.</b>	<b>INDUSTRIE TEXTILE ET HABILLEMENT</b>	
<b>17.</b>	<b>INDUSTRIE TEXTILE</b>	
17.1	Filature, peignage, pelotonnage	3
17.2	Tissage	3
17.3	Ennoblement textile (teinture, impression,...)	1
17.4	Fabrication d'articles textiles	3
17.5	Autres industries textile (synthétique ou naturel : tapis, moquette, corde, filet, coton, ouate, ...)	3
17.6	Fabrication d'étoffes à maille	3
<b>18.</b>	<b>INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT ET DES FOURRURES</b>	
18.1	Fabrication de vêtements en cuir	3
18.2	Fabrication de vêtements en textile	3
18.3	Industrie des fourrures	3
<b>DC.</b>	<b>INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE</b>	
19.1	Apprêt et tannage des cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues)	1
19.2	Fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie	3
19.3	Fabrication de chaussures	
<b>DD.</b>	<b>TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS</b>	
20.1	Sciage, rabotage, imprégnation du bois	
20.1a	Sciage et rabotage du bois	3
20.1b	Imprégnation du bois (fongicides, vernis, insecticides)	1
20.2	Fabrication de panneaux de bois (aggloméré, contre-plaqué, ...)	3
20.3	Fabrication de charpentes et de menuiseries	3
20.4	Fabrication d'emballages en bois	3
20.5	Fabrication d'objets divers en bois ou liège, et vannerie	3
<b>DE.</b>	<b>INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON ; EDITION ET IMPRIMERIE</b>	
<b>21.</b>	<b>INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON</b>	
21.1	Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1
21.2	Fabrication d'articles en papier ou en carton (papier peint, toilette, emballage, ...)	3
<b>22.</b>	<b>EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION</b>	
22.1	Edition (livres, revues, journaux, ...)	3
22.2	Impression (y compris reliure, photogravure,...)	1

*Anciens sites industriels du département du Cher*

22.3	Reproduction d'enregistrements (vidéo, son, informatique) sans fabrication des supports (bandes, disques: Cf.24.6j)	3
<b>DF.</b>	<b>COKEFACTION, RAFFINAGE, INDUSTRIES NUCLEAIRES ET SOURCES RADIOACTIVES</b>	
23.1	Cokéfaction (cokerie, distillation de goudron, traitement des eaux ammoniacales)	1
23.2	Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales	1
23.3	Elaboration et transformation de matières nucléaires	3
		/inventorié par ailleurs, par l'ANDRA
23.4	Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses)	3 inventorié par par l'ANDRA
<b>DG.</b>	<b>INDUSTRIE CHIMIQUE</b>	<b>1</b>
24.1	Industrie chimique de base	1
24.1a	Fabrication de gaz industriels	1
24.1c	Fabrication de colorants, de pigments et d'encres	1
24.1e	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base	1
24.1g	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base	1
24.1j	Fabrication de produits azotés et d'engrais	1
24.1l	Fabrication de matières plastiques de base	1
24.1n	Fabrication de caoutchouc synthétique	1
24.1o	Fabrication, fusion, dépôts de goudron, bitume, asphalte, brai	1
24.2	Fabrication et stockage de produits agrochimiques (phytosanitaires, fongicides, insecticides, ...)	1
24.3	Fabrication ou stockage de peintures, vernis ou solvants	1
24.4	Industrie pharmaceutique et laboratoire de recherche	1
24.5	Fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien	1
24.5a	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	1
24.5c	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1
24.6	Fabrication d'autres produits chimiques	1
24.6a	Fabrication de produits explosifs et inflammables (allumettes, feux d'artifice, poudre,...)	1
24.6c	Fabrication et stockage de colles, gélatines, résines synthétiques, gomme, mastic	1
24.6e	Fabrication d'huiles essentielles	1
24.6g	Fabrication de produits chimiques pour la photographie	1
24.6j	Fabrication, dépôt et retraitement de supports de données (bandes, disques, film)	1
24.6l	Fabrication de produits chimiques à usage industriel	1
24.7	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	1
<b>DH.</b>	<b>INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES</b>	<b>1</b>
25.1	Industrie du caoutchouc (dont fabrication des pneus et rechapage, ...)	1
25.2	Fabrication, transformation et dépôt des matières plastiques (PVC, polystyrène,...)	1
<b>DI.</b>	<b>FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES</b>	
26.1	Fabrication de verre et d'articles en verre (miroir, cristal, fibre de verre, laine de roche)	1
26.2	Fabrication de produits céramiques (domestique, sanitaire, isolant, réfractaire, faïence, porcelaine)	1
26.3	Fabrication de carreaux en céramique	1
26.4	Fabrication de tuiles et briques et de produits divers en terre cuite (tuilerie, poterie, briqueterie)	3
26.5	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	3
26.6	Fabrication d'ouvrages en ciment, béton ou en plâtre; de mortier	3
26.7	Travail de la pierre (taille, concassage, criblage, polissage)	3

26.8	Fabrication et préparation de produits minéraux divers	3
26.8a	Fabrication de produits abrasifs	3
26.8d	Centrale d'enrobage (graviers enrobés de goudron, pour les routes par exemple)	3
26.8e	Fabrication et trituration du soufre; fabrication de mèches soufrées	1
26.8f	Fabrication, utilisation et stockage d'amiante et de produits amiantés (fibrociment...)	1
<b>DJ.</b>	<b>METALLURGIE ET TRAVAIL DES METAUX</b>	
<b>27.</b>	<b>METALLURGIE</b>	
27.1	Sidérurgie	1
27.2	Fabrication de tubes	1
27.3	Première transformation de l'acier (profilage, laminage, tréfilage, étirage)	1
27.4	Production de métaux non ferreux (broyage et traitement des minerais)	1
27.4a	Production de métaux précieux	1
27.4c	Production d'aluminium	1
27.4d	Première transformation de l'aluminium	1
27.4f	Production de plomb, de zinc ou d'étain	1
27.4g	Première transformation du plomb, du zinc ou de l'étain	1
27.4j	Production de cuivre	1
27.4k	Première transformation du cuivre	1
27.4m	Métallurgie des autres métaux non ferreux	1
27.5	Fonderie	1
27.5a	Fonderie de fonte	1
27.5c	Fonderie d'acier	1
27.5e	Fonderie de métaux légers	1
27.5g	Fonderie d'autres métaux non ferreux	1
<b>28.</b>	<b>TRAVAIL DES METAUX (CONSTRUCTIONS METALLIQUES)</b>	
28.1	Fabrication d'éléments en métal pour la construction (portes, poutres, grillage, treillage...)	2
28.2	Fabrication de réservoirs métalliques (pour gaz ou liquide) et de chaudières pour le chauffage central	2
28.3	Chaudronnerie, tonnellerie	2
28.4	Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage matriçage, découpage ; métallurgie des poudres	2
28.5	Traitement des métaux ; mécanique générale	
28.5a	Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures)	1
28.5c	Décolletage	1
28.5d	Mécanique générale	2
28.6	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie (serrures, ferrures, clous, ...)	2
28.7	Fabrication d'autres ouvrages en métaux (emballages métalliques, boulons, articles ménagers, chaînes, ressorts, ...)	2
<b>DK.</b>	<b>FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS (CONSTRUCTIONS MECANIQUES)</b>	
29.1	Fabrication d'équipements mécaniques (pompe, moteur, turbine, compresseur, robinets, organe mécanique de transmission)	2
29.2	Fabrication de machines d'usage général (fours, brûleurs, ascenseurs, levage, balances, frigors, ventilateurs... )	2
29.3	Fabrication de machines agricoles (tracteurs... ) et réparation	2
29.4	Fabrication de machines-outils (à métaux, à bois, portatives à moteur incorporé, de soudage)	2
29.5	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique (à préciser)	2
29.6	Fabrication d'armes et de munitions	1
29.7	Fabrication d'appareils domestiques (électriques ou non)	2

<b>DL.</b>	<b>FABRICATION ET REPARATION D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (Y COMPRIS PILES ET ACCUMULATEURS) OU ELECTRONIQUES</b>	
<b>30.</b>	<b>FABRICATION ET REPARATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>1</b>
<b>31.</b>	<b>FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES</b>	
31.1	Fabrication et réparation de moteurs, génératrices et transformateurs électriques	1
31.2	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique	2
31.3	Fabrication de fils et câbles isolés	2
31.4	Fabrication, réparation et recharge d'accumulateurs et de piles électriques	1
31.5	Fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage	2
31.6	Fabrication d'autres matériels électriques et électromagnétiques (pour moteurs et véhicules ou non)	2
<b>32.</b>	<b>FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION (ELECTRONIQUE... )</b>	
32.1	Fabrication de composants électroniques (actifs ou passifs et condensateurs)	1
32.2	Fabrication d'appareils d'émission et de transmission (téléphone, radar)	2
32.3	Fabrication d'appareils de réception, enregistrement ou reproduction du son et de l'image (T.V., hi-fi, caméra)	2
<b>33.</b>	<b>FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE</b>	
33.1	Fabrication de matériel médico-chirurgical (y compris radiologique, ...) et d'orthopédie	2
33.2	Fabrication d'instruments de mesure et de contrôle	2
33.3	Fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels	2
33.4	Fabrication de matériels optique et photographique	2
33.5	Horlogerie	2
<b>DM.</b>	<b>FABRICATION DE MATERIEL DE TRANSPORT</b>	
<b>34.</b>	<b>INDUSTRIE AUTOMOBILE</b>	
34.1	Construction de véhicules automobiles	2
34.2	Fabrication de carrosseries et remorques	2
34.3	Fabrication d'équipements automobiles	2
<b>35.</b>	<b>FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT</b>	
35.1	Construction navale	2
35.2	Construction de matériel ferroviaire roulant	2
35.3	Construction aéronautique et spatiale	2
35.4	Fabrication de motocycles et de bicyclettes et véhicules pour invalides	2
35.5	Fabrication de matériels de transport n.c.a.	2
<b>DN.</b>	<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	
<b>36.</b>	<b>FABRICATION DE MEUBLES ; INDUSTRIES DIVERSES</b>	
36.1	Fabrication de meubles et matelas	3
36.2	Bijouterie et monnaies métalliques	3
36.3	Fabrication d'instruments de musique	3
36.4	Fabrication d'articles de sport	3
36.5	Fabrication de jeux et jouets	3
36.6	Autres industries diverses (crin, brosse, bijoux fantaisie, duvet, ...)	3
<b>37.</b>	<b>RECUPERATION ET REGENERATION</b>	
37.1	Récupération de matières métalliques recyclables (ferrailleur, casse auto... )	1
37.2	Récupération de matières non métalliques recyclables (chiffon, papier, déchets "vert" pour fabrication de terreau; à ne pas confondre avec décharge de "déchets verts" qui n'est pas contrôlée: OO90.0e, ou avec peaux vertes ou bleues : DC19.1... )	3
37.3	Régénération et/ou stockage d'huiles usagées	1

<b>E.</b>	<b>PRODUCTION, DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ (Y COMPRIS SOUFFLERIE, COMPRESSION ET REFRIGERATION), D'EAU ET DE CHALEUR</b>	
<b>40.</b>	<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE (Y COMPRIS TRANSFORMATEUR), DE GAZ ET DE CHALEUR</b>	
40.1	Production et distribution d'électricité	
40.1a	Centrale électrique thermique	1
40.1b	Centrale électrique hydraulique	3
40.1c	Centrale nucléaire	3
		/ suivi par l'ANDRA
40.1d	Transformateur (PCB, pyralène, ...)	1
40.2	Production et distribution de combustibles gazeux (usine à gaz, générateur d'acétylène), pour autres gaz industriels cf. DG24.1a	1
40.3	Production et distribution de chaleur	3
40.4	Compression, réfrigération	3
<b>41.</b>	<b>CAPTAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION D'EAU</b>	
41.0	Captage, traitement et distribution d'eau potable	3
<b>F.</b>	<b>CONSTRUCTION (Métiers de la)</b>	
F45.1	Préparation des sites (démolition, terrassement)	3
F45. 1d	Forages et sondages	3
F45.2	Construction d'ouvrage, de bâtiment ou de génie civil, (couverture, tunnel, canalisation, ligne électrique, étanchéité, route, voie ferrée, canal, levage, montage)	3
F45.3	Travaux d'installation (électrique, isolation, eau, gaz, plomberie)	3
F45.4	Travaux de finition (plâtrier; menuisier bois, PVC, métaux ; serrurier; revêtement sols et murs, peintre; vitrier)	3
<b>G.</b>	<b>COMMERCES, REPARATION AUTOMOBILE (OU AUTRES) ET D'ARTICLES DOMESTIQUES</b>	
G50.1	Commerce de véhicules automobiles	3
G50.2	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	
G50.2a	Garages, ateliers, mécanique et soudure	2
G50.2b	Carrosserie, peinture comme un traitement de surface?	2?
G50.3	Commerce d'équipement automobile	3
G50.4	Commerce et réparation de motorcycle	2
G50.5	Commerce de gros en carburants, ou de détail (station service quelle que soit sa capacité de stockage)	1
G52.4	Droguerie (sauf s'il y a production, fabrication de drogues ---> 1er groupe comme DG24.n)	3
<b>I.</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION (PAR AIR, EAU ET TERRE)</b>	
I60	Transports terrestres	
I60.1	Transport et installations ferroviaires (gare de triage et entretien des locomotives)	2
I60.2	Transports urbains et routiers (gare de bus, tramway, métro et atelier de réparation)	2
I60.2c	Téléphériques, remontées mécaniques	3
I60.3	Transports par conduites (pipeline, gazoduc, chimioduc... )	1
I61	Transports par eau	
I61.1	Transports maritimes et côtiers (port maritime)	2
I61.2	Transports fluviaux (port fluvial)	2
I62	Transports aériens (aérodromes)	1
I63	Services auxiliaires des transports	
I63.1	Entreposage frigorifique ou non et manutention	3
I63.2	Gestion d'infrastructures de transport	3

<b>K.</b>	<b>IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES</b>	
K74.7	Activités et entreprises de nettoyage et/ou de vidange	1
<b>N.</b>	<b>SANTE ET ACTION SOCIALE</b>	
N85.1	Activité pour la santé humaine	3
N85.1a	Hôpitaux et cliniques	3
N85.1k	Laboratoire d'analyses médicales	3
N85.2	Clinique vétérinaire	3
<b>O.</b>	<b>SERVICES COLLECTIFS, SOCIAUX ET PERSONNELS</b>	
O90	Assainissement, voirie et gestion des déchets	
O90.0a	Épuration des eaux usées (station d'épuration)	1
O90.0b	Enlèvement et traitement des ordures ménagères (décharge d'O.M.; déchetterie)	1
O90.0c	Décharge de pneus usagés	1
O90.0d	Dépôt d'immondices, dépotoir à vidanges (ancienne appellation des déchets ménagers avant 1945)	1
O90.0e	Décharge de déchets verts	3
O90.0f	Décharge de déchets industriels banals (D.I.B.)	1
O90.0g	Décharge de déchets industriels spéciaux (D.I.S.)	1
O90.0h	Décharge de déchets hospitaliers ou de laboratoires pharmaceutiques	1
O90.0i	Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries)	1
O93	Services personnels	
O93.0	Blanchisserie, Teinturerie (gros ou détail); blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons,	1
<b>Z.</b>	<b>AUTRES ACTIVITES COLLECTIVES OU PRIVEES</b>	
Z1.	Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, ...)	1
Z2.	Stockage de charbon	3
Z3.	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	1 / si > ou = à 10m <sup>3</sup>
Z4.	Terrils et/ ou crassier de mines	1
Z5.	Stockage de résidus miniers après traitement des minerais métalliques non ferreux	
Z6.	Boues de dragage (éventuellement chargées en métaux et/ou en produits polluants organiques)	1
Z7	Dépôt ou stockage de gaz (hors fabrication cf. DG24.1a ou E40.2)	3



## **ANNEXE 3**

### **LISTE DES SITES DU CHER, DONT L'ACTIVITE EST TERMINEE, REPARTIS PAR COMMUNE**



*Anciens sites industriels du département du Cher*

N° INSEE	Communes	Activités	code_NAF	groupe_SEI	indice_départ.
18003	Les-Aix-d'Angillon	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0693
18003	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0691
18003	"	Dépôt carburants	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0692
18008	Arçay	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0828
18010	Ardenais	Dépôts OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0284
18011	Argent-sur-Sauldre	Atelier de fabrication meubles	DN36	3ème groupe	CEN-I-18 0286
18011	"	Garage Renault	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0287
18011	"	Décharge Communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0813
18011	"	Hotel de la Poste+ DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0285
18013	Arpheuilles	La Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0289
18013	"	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0290
18015	Aubigny-sur-Nère	Teinturerie rue Foulons	DB17.3	1er groupe	CEN-I-18 0808
18015	"	Tannerie Gaucher	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0806
18015	"	Tannerie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0811
18015	"	Atelier de vernissage (menuiserie)	DD20.1b	1er groupe	CEN-I-18 0306
18015	"	Parcheminerie/Industrie du papier	DE21	3ème groupe	CEN-I-18 0295
18015	"	Ind. chimique/équaris., fab.engrais .	DG24.1j	1er groupe	CEN-I-18 0809
18015	"	Tuilerie -briqueterie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0296
18015	"	Tuilerie briqueterie A.Houzet	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0297
18015	"	Bijouterie LEMAITRE	DN36.2	3ème groupe	CEN-I-18 0807
18015	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0816
18015	"	DLI /Les Douze Septrées	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0293
18015	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0301
18015	"	Dépôt carburants	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0302
18015	"	Dépôt des hydrocarbures	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0304
18015	"	D.L.I.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0305
18015	"	Dépôt liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0307
18015	"	DLI / Le Domaine d'Aubigny	Z7	3ème groupe	CEN-I-18 0294
18016	Aubinges	Hameau Chaumont / Dépôt fuel	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0310
18017	Augy-sur-Aubois	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0829
18018	Avord	Dépôt fuel / lieu-dit Le Clarrin	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0312
18018	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0313
18023	Baugy	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0316
18023	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0317
18025	Beffes	Usine de Chaux-Ciment	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0320
18025	"	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0319
18025	"	LA FARGE emballage	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0318
18025	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0323
18025	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0326
18026	Belleville-sur-Loire	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0329
18027	Bengy-sur-Craon	Industrie alimentaire	DA15.4	3ème groupe	CEN-I-18 0331
18027	"	Dépôt des OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0330
18029	Bessais-le -Fromental	Ind.alimentaire	DA15.9x	3ème groupe	CEN-I-18 0333
18029	"	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0814
18030	Blancafort	Garage et D.L.I.	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0334
18030	"	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0815
18030	"	Dépôt d'ammoniaque	Z1	1er groupe	CEN-I-18 0335
18031	Blet	Casse auto.	DN37.1	1er groupe	CEN-I-18 0336
18032	Boulleret	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0338
18032	"	Station service / M. VATTAN	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0339
18032	"	Dépôt d'immondices	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0337
18033	Bourges	Industrie alimentaire-us. à vapeur	DA15.6	3ème groupe	CEN-I-18 0158
18033	"	Dépôt effets militaires de l'armée	DB	3ème groupe	CEN-I-18 0749
18033	Bourges	Maison de tissu en gros- conf.	DB18.2	3ème groupe	CEN-I-18 0157
18033	"	Industrie du cuir-tannerie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0167
18033	"	Tannerie de cuir	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0193
18033	"	Tannerie et mégisserie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0195
18033	"	Tannerie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0198

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18033	Bourges	Travail du bois	DD20.1b	1er groupe	CEN-I-18 0150
18033	"	Travail du bois-commerce de bois	DD20.3	3ème groupe	CEN-I-18 0162
18033	"	Atelier de décapage des métaux	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0144
18033	"	Fabrication de produits adhésifs	DG24.1g	1er groupe	CEN-I-18 0152
18033	"	Industrie chimique-fab. engrais	DG24.1j	3ème groupe	CEN-I-18 0170
18033	"	Fab. toiles cirées/enduits vernis	DG24.1i	1er groupe	CEN-I-18 0146
18033	"	Atelier de vulcanisation	DG24.1n	1er groupe	CEN-I-18 0156
18033	"	Fabrique d'eau de javel	DG24.5a	1er groupe	CEN-I-18 0207
18033	"	Atelier de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0153
18033	"	Métallurgie, dépôts de zincs	DJ27.4f	1er groupe	CEN-I-18 0159
18033	"	Métallurgie-usine à fer	DJ27.5	1er groupe	CEN-I-18 0168
18033	"	Travail des métaux-tôlerie	DJ28.1	2ème groupe	CEN-I-18 0160
18033	"	Travail métaux, chaudr. fer et cuiv.	DJ28.3	2ème groupe	CEN-I-18 0161
18033	"	Atelier de décapage des métaux	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0144
18033	"	Atelier de métallisation	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0147
18033	"	Machines et équipements	DK29.1	2ème groupe	CEN-I-18 0805
18033	"	Usine LUCHAIRE (activités milit.)	DK29.6	1er groupe	CEN-I-18 0803
18033	"	Gazomètre	E40.2	1er groupe	CEN-I-18 0143
18033	"	D.L.I. et garage	G50.2	1er groupe	CEN-I-18 0175
18033	"	Garage de voitures à vapeur	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0192
18033	"	Atelier de peinture pour automob.	G50.2b	2ème groupe	CEN-I-18 0196
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0069
18033	"	Dépôt de liquides infl. et garage	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0175
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0176
18033	"	Dépôt de carburant	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0181
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0183
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0184
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0185
18033	"	Dépôt de carburant	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0186
18033	"	Dépôt de carburant	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0187
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0191
18033	"	Dépôt d'ordures	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0142
18033	"	Dépôt de vidanges	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0140
18033	"	Dépôt de vidanges	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0194
18033	"	Atelier de teinturerie et nettoyage	O93.0	1er groupe	CEN-I-18 0154
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0137
18033	"	Dépôt d'acétylène	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0148
18033	"	Travail du bois	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0150
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0171
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0172
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0173
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0174
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0178
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0179
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0180
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0182
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0188
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0189
18033	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0190
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0197
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0199
18033	Bourges	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0200
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0201
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0202
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0203
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0204
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0205
18033	"	Dépôt de carburant	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0206
18034	Bouzais	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0340

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18035	Brécy	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0341
18035	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0343
18036	Brinay	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0831
18037	Brinon-sur-Sauldre	Briqueterie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0344
18037	"	Briqueterie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0345
18038	Bruère-Allichamps	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0347
18041	La Celette	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0438
18042	La Celle	Exploitation carrière calcaire	CB14.1c	3ème groupe	CEN-I-18 0435
18042	"	Dépôt OM / Les Babeux	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0436
18044	Cerbois	Ferrailleur / Le Puits Sologneau	DN37.1	1er groupe	CEN-I-18 0350
18047	La Chapelle d'Angillon	Garage	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0439
18048	La Chapelle-Hugon	Métallurgie / Forges de Trezy	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0441
18048	"	Dépôt OM / Les Chétives Vignes	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0442
18049	La Chapelle-Montlinard	Fabrication vernis	DG24.3	1er groupe	CEN-I-18 0443
18049	"	Fabrique chaux / Bourg	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0444
18050	La Chapelle St Ursin	fab. produits chimiques	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0125
18050	"	Dépôt d'OM et industriels	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0446
18050	"	Dépôt d'ordures	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0124
18050	"	Dépôt déchets industriels	O90.0f	1er groupe	CEN-I-18 0445
18051	La Chapelotte	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0834
18052	Charenton-du-Cher	Travail du bois (scierie)	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0232
18052	"	Garage et D.L.I.	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0235
18052	"	Garage et dépôt de carburant	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0235
18052	"	RD 191 "Le Corbier "	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0817
18053	Charentonnay	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0351
18055	Charost	Station service / Garage	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0352
18055	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0818
18055	"	Dépôt fuel	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0353
18058	Chateaufort-sur-Cher	Industrie du cuir	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0212
18058	"	Industrie du papier et du carton	DE21.2	3ème groupe	CEN-I-18 0221
18058	"	Maréchal-ferrant - dépôt D.L.I.	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0214
18058	"	Fab. et réparation d'accumulateurs	DL31.4	1er groupe	CEN-I-18 0213
18058	"	Garage et D.L.I.	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0217
18058	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0215
18058	"	Garage et dépôt de liquides infl.	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0217
18058	"	Maréchal-ferrant - dépôt de D.L.I.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0214
18058	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0216
18059	Le Chatelet	Porcelaine de Châtelet et carrière	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0739
18059	"	Ind. de poterie "Les Archers"	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0751
18059	"	Fabrication matériel agricole	DK29.3	2ème groupe	CEN-I-18 0741
18059	"	Station service / RN 151 bis	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0543
18059	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0848
18059	"	DLI / Lieu-dit "Le Tertre"	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0544
18061	Chaumoux-Marcilly	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0835
18062	Le Chautay	Usine de chaux / "Les Andins"	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0448
18062	"	Métallurgie / "Le Fourneau"	DJ27	1er groupe	CEN-I-18 0447
18062	"	Métallurgie / "Mauregard"	DJ27	1er groupe	CEN-I-18 0449
18062	"	Métallurgie / La Forge Bernot	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0450
18070	Concessault	Garage de véhicules / Forg.métaux	DJ28	2ème groupe	CEN-I-18 0355
18072	Cornusse	Travail des métaux	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0357
18073	Corquoy	Usine à chaux / "La Franchise"	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0358
18075	Cours-Les-Barres	Travail du bois / GIVRY	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0361
18075	"	Décharge OM / Route de Guerche	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0359
18077	Couy	Station service BP	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0362
18077	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0821
18082	Crosses	DLI + Fab. produits bâtiment	DI26.8d	3ème groupe	CEN-I-18 0363
18082	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0838
18083	Culan	Distillerie	DA15.9x	3ème groupe	CEN-I-18 0406
18083	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0405

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18084	Dampierre-en-Crot	Matière plastique- Peinture	DH	1er groupe	CEN-I-18 0364
18084	"	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0695
18085	Dampierre-en-Graçay	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0696
18086	Drevant	Epicerie en gros et dépôt de carb.	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0230
18086	"	Dépôt de carburant	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0231
18087	Dun-sur-Auron	Travail Bois / Mr. L. Fender	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0370
18087	"	Travail du bois	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0371
18087	"	Métallurgie / BOIS-BUARD	DJ27	1er groupe	CEN-I-18 0368
18087	"	Usine construction mécanique	DJ28.7	2ème groupe	CEN-I-18 0373
18087	"	Usine à gaz	E40.2	1er groupe	CEN-I-18 0365
18087	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0839
18087	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0857
18090	Etrechy	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0374
18091	Farges-Allichamps	Travail du bois (parquets)	DD20.3	3ème groupe	CEN-I-18 0224
18091	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0223
18091	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0822
18096	Foecy	Industrie textile	DB17.4	3ème groupe	CEN-I-18 0086
18096	"	Fab. machines et équipem.(arsenal)	DK29.6	1er groupe	CEN-I-18 0087
18096	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0084
18096	"	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0085
18096	"	Dépôt d'ordures (clandestin)	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0088
18097	Fussy	Station TOTAL	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0378
18097	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0843
18100	Genouilly	Travail de métaux + DLI	DJ28.5	1er groupe	CEN-I-18 0380
18100	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0825
18101	Germigny-L'Exempt	Métallurgie	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0383
18101	"	Transport public / DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0381
18101	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0382
18102	Givardon	Moulin à huile	DA15.4	3ème groupe	CEN-I-18 0385
18102	"	Travail du bois	DD20.5	3ème groupe	CEN-I-18 0384
18103	Graçay	Fabrication éléments métalliques	DJ28.1	2ème groupe	CEN-I-18 0388
18103	"	D.L.I. et Garage	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0389
18103	"	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0387
18103	"	Dépôt OM / Les Beaux Bidets	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0386
18103	"	Fabrication éléments métalliques	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0388
18103	"	Scierie / DUMONT H.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0390
18106	Grossouvre	ANTAR / M. Guillemot	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0394
18108	La Guerche-sur- L'Aubois	Sucrierie, distill.bois/mat. guerre	DA15.8	3ème groupe	CEN-I-18 0461
18108	"	Scierie / Lieu-dit "Chichevet"	DD20.1	1er groupe	CEN-I-18 0454
18108	"	Fabrique tuiles et chaux	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0465
18108	"	Métallurgie / Bourg "La Fourneau"	DJ27	1er groupe	CEN-I-18 0470
18108	"	Métallurgie / Martoux	DJ28	2ème groupe	CEN-I-18 0471
18108	"	"	DJ28.5	2ème groupe	CEN-I-18 0452
18108	"	Carrosserie	DM34	2ème groupe	CEN-I-18 0467
18108	"	Garage, carrosserie	G50.2b	2ème groupe	CEN-I-18 0466
18108	"	Peinture / Rue du "Blanc Gâteau"	G50.2b	2ème groupe	CEN-I-18 0468
18108	"	Blanchisserie / Moulin de Cazin	O93.0	1er groupe	CEN-I-18 0453
18108	"	Teinturerie / Grande Rue	O93.0	1er groupe	CEN-I-18 0455
18108	"	DLI / RN 720	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0456
18108	"	Dépôt charbon ,bois, fuél.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0457
18108	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0459
18108	"	DLI / La Cave de Tivoli / BP	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0469
18109	Henrichemont	Tannerie / Boisebelle "les Billet"	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0398
18109	"	Fabrication céramique	DI26.3	1er groupe	CEN-I-18 0400
18109	"	Travail des métaux	DJ27.3	1er groupe	CEN-I-18 0396
18109	"	ESSO - Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0403
18109	"	DLI / Epicier	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0401
18109	"	DLI / Place Henri 4	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0402
18112	IDS-Saint-Roch	Dépôt OM / Les Fontanelles	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0409

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18114	Ineuil	Peinture - travail de métaux	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0408
18115	Ivoy-Le-Pré	Moulin Neuf / Tannerie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0413
18115	"	Articles de verre	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0415
18115	"	"Les Chopins" / Casse auto	DN37.1	1er groupe	CEN-I-18 0416
18115	"	DLI / Rue de Dieu	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0410
18117	Jars	Dépôt OM / "Les Grilles"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0417
18118	Jouet-sur-L'Aubois	Fabrication de chomates et bichr.	DG24.6l	1er groupe	CEN-I-18 0424
18118	"	Usine chaux et ciment / Pruniers	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0425
18118	"	Usine chaux / "Les Taureaux"	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0426
18118	"	Usine chaux / LAFARGE	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0427
18118	"	Usine de chaux / Les Planches	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0428
18118	"	Usine de chaux / Pruniers	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0429
18118	"	Usine de chaux / Pruniers	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0430
18118	"	Fonderie / Saint Germain "La Can.	DJ27.5c	1er groupe	CEN-I-18 0420
18118	"	Garage et D.L.I. ( TOTAL )	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0418
18118	"	Ancienne cimenterie/fab. chr. bichr.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0419
18120	Jussy-Le-Chaudrier	Garage / DLI	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0433
18122	Lapan	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0210
18122	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0211
18123	Laverdines	Sucrierie-distillerie	DA	3ème groupe	CEN-I-18 0474
18123	"	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0694
18124	Lazenay	Sucrierie	DA15.8	3ème groupe	CEN-I-18 0752
18125	Léré	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0482
18125	"	DLI / Place de l'Eglise	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0483
18126	Levet	Route de Senneçay / Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0532
18126	"	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0743
18126	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0533
18127	Lignières	Station service / Place Gabriel Peri	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0534
18127	"	TOTAL / Route d'Issoudun	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0536
18128	Limeux	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0485
18130	Loye-sur-Arnon	Travail du bois / Forêt de Bornacq	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0560
18130	"	Scierie Forêt Bornacq	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0786
18130	"	Décharge-Les Comm.de la Défense	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0559
18132	Lugny-Champagne	Métallurgie	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0562
18133	Lunery	Fabrication hydrogène	DG24.1a	1er groupe	CEN-I-18 0488
18133	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0209
18133	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0487
18133	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0849
18134	Lury-sur-Arnon	Métallurgie / La Roche	DJ27	1er groupe	CEN-I-18 0489
18137	Marcueil-sur-Arnon	Métallurgie / NOHANT	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0539
18137	"	Garage Citroën / Grande rue	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0538
18138	Marmagne	distillerie du bois-fab. extr.tannique	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0109
18139	Marseille-Les-Aubigny	Métallurgie / Site d' Aubigny	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0496
18139	"	LAFARGE EMBALLAGE	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0497
18140	Massay	Station SHELL	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0498
18140	"	Route de Vierzon / Station ESSO	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0499
18140	"	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0500
18141	Mehun-sur-Yevre	Travail du bois	DD20.1b	1er groupe	CEN-I-18 0097
18141	"	Industrie du papier et du carton	DE21.2	3ème groupe	CEN-I-18 0092
18141	"	imprimerie	DE22.2	1er groupe	CEN-I-18 0098
18141	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0093
18141	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0094
18141	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0095
18141	"	Fabrique de porcelaine (déco.)	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0096
18141	"	Atelier de chromage des métaux	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0089
18141	"	Usine mécanique / "Les Aillis"	DJ28.5d	2ème groupe	CEN-I-18 0503
18141	"	Fab. machines et équipem.(arsenal)	DK29.6	1er groupe	CEN-I-18 0091
18141	"	Usine à gaz	E40.2	1er groupe	CEN-I-18 0090
18141	"	Carrosserie, peinture	G50.2b	2ème groupe	CEN-I-18 0104
18141	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0099

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18141	Mehun-sur-Yèvre	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0100
18141	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0101
18141	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0102
18141	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0850
18141	"	Station Service - RN 76	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0502
18142	Meillant	Métallurgie / Meillant	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0504
18143	Menetou-Couture	Métallurgie / Feuillarde	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0505
18147	Ménétréol-sur-Sauldre	La Briqueterie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0507
18147	"	Garage - station service / RN 724	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0506
18148	Méreau	Exploitation carrières + DLI	CB14.1c	3ème groupe	CEN-I-18 0541
18148	"	Dépôt déchets industriels	O90.0f	1er groupe	CEN-I-18 0540
18148	"	DLI / Lieu-dit "Les Fontaines"	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0542
18149	Méry-es-Bois	Dépôt carburant / rue de l' Annerie	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0509
18150	Méry-sur-Cher	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0079
18150	"	Les Marnières / Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0510
18153	Morlac	Lieu-dit "Tranchard" /Dépôt OM	O	1er groupe	CEN-I-18 0511
18154	Mornay-Berry	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0745
18155	Mornay-sur-Allier	Fabrication acétylène	DG24.6l	1er groupe	CEN-I-18 0563
18155	"	Dépôt OM / Lieu-dit "Les Seceux"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0565
18157	Morthomiers	Dépôt d'immondices	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0513
18158	Moulins-sur-Yèvre	AVIA Station service/ RN 151	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0514
18159	Nançay	Tuilerie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0549
18159	"	Garage Central	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0548
18159	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0546
18163	Neuvy-Deux-Clochers	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0744
18165	Neuvy-sur-Barangeon	Tuilerie / La Grande Garenne	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0550
18165	"	Ferrailleur / Chemin de la Dordoire	DN37.1	1er groupe	CEN-I-18 0554
18165	"	Garage	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0553
18165	"	Dépôt fuel / "Chemin de Villeneuve"	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0552
18167	Nohant-en-Graçay	Travail métaux / Le Chatif-Bail	DJ28	2ème groupe	CEN-I-18 0519
18167	"	Décharge. RD 164	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0520
18168	Le Noyer	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0475
18168	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0491
18170	Oizon	Route Dampierre / Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0521
18172	Orval	Atelier de bijouterie/procédé rongé	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0229
18178	La Perche	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0847
18181	Plou	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0525
18183	Le Pondy	Métallurgie	DJ27	2ème groupe	CEN-I-18 0477
18184	Précý	Travail de métaux	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0526
18184	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0527
18185	Presly	Dépôt de peaux salées	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0528
18187	Préveranges	Industrie alimentaire	DA15.6	3ème groupe	CEN-I-18 0750
18187	"	Maréchalerie / M. LAURIN	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0555
18187	"	Lieu-dit "Maletat"/ dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0557
18187	"	Garage + DLI / RN 697	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0556
18190	Quincy	Dépôt OM / Lieu-dit "La Garenne"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0529
18192	Reigny	Fabrication terre cuite	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0530
18195	Sagonne	Les tuileries "route de Sancoins"	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0567
18195	"	Dépôt OM	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0566
18197	St-Amand-Montrond	Industrie alimentaire-biscuiterie	DA15.6	3ème groupe	CEN-I-18 0255
18197	"	Fab. chaussures, chaussons,	DC19.3	3ème groupe	CEN-I-18 0280
18197	"	Travail du bois-fab. canne pêche	DD20.5	3ème groupe	CEN-I-18 0253
18197	"	Atelier de bijouterie/procédé rongé	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0240
18197	"	Atelier de bijouterie/procédé rongé	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0241
18197	"	Atelier de bijouterie/procédé rongé	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0242
18197	"	Atelier de bijouterie/procédé rongé	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0243
18197	"	Atelier de bijouterie/procédé rongé	DG24.1	1er groupe	CEN-I-18 0244
18197	"	Industrie chimique-fab. liqueurs	DG24.1g	1er groupe	CEN-I-18 0246
18197	"	Fabrique de ciment, chaux et plâtre	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0251
18197	"	Construction, garage, maréchalerie	DI26.6	3ème groupe	CEN-I-18 0252

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18197	St-Amand-Montrond	Distillation goudron	DI26.8d	3ème groupe	CEN-I-18 0569
18197	"	Métallurgie-fonderie de canons	DJ27.5	1er groupe	CEN-I-18 0248
18197	"	Atelier de mécanique et fonderie	DJ27.5	1er groupe	CEN-I-18 0257
18197	"	Construction, garage, maréchalerie	DJ28.1	2ème groupe	CEN-I-18 0252
18197	"	Travail des métaux-fab. couteaux	DJ28.6	2ème groupe	CEN-I-18 0247
18197	"	Construction machines agricoles	DK29.3	2ème groupe	CEN-I-18 0258
18197	"	Fab. meubles lamifié-plast. (vernis)	DN36.1	3ème groupe	CEN-I-18 0249
18197	"	Bijouterie	DN36.2	3ème groupe	CEN-I-18 0250
18197	"	Atelier de peinture/pulv./au trempé	G50.2b	2ème groupe	CEN-I-18 0245
18197	"	Epicerie en gros et dépôt de carburant	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0259
18197	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0260
18197	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0261
18197	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0262
18197	"	Atelier de mécanique et fonderie	Z7	3ème groupe	CEN-I-18 0257
18198	Saint-Ambroix	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0570
18199	Saint-Baudel	Métallurgie	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0572
18199	"	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0571
18205	Saint-Doulchard	Scierie, fab. de caisses en bois	DD20.1a	2ème groupe	CEN-I-18 0120
18205	"	Travail du bois	DD20.1b	1er groupe	CEN-I-18 0119
18205	"	Rép. radiateurs autos-peint. pistolet	DJ28.2	2ème groupe	CEN-I-18 0121
18205	"	Dépôt de ferrailles, carc. voitures	DN37.1	1er groupe	CEN-I-18 0122
18205	"	Garage et D.L.I.	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0116
18205	"	Garage et D.L.I.	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0117
18205	"	Garage et dépôt de liquides infl.	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0117
18205	"	TOTAL-Relais du Clos des Chaises	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0576
18205	"	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0580
18205	"	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0111
18205	"	Garage et dépôt de liquides infl.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0116
18205	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0118
18205	"	Dépôt de pétrole, d'essence, huile	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0123
18206	Saint-Eloy-De-Gy	Dépôt OM / Bordure CD 104	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0581
18207	St-Florent-sur-Cher	Usine textile	DB17.4	3ème groupe	CEN-I-18 0131
18207	"	Imprimerie	DE22.2	1er groupe	CEN-I-18 0134
18207	"	Métallurgie, "les lavoirs haut four."	DJ27.5a	1er groupe	CEN-I-18 0129
18207	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0133
18207	"	Déchet OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0584
18207	St-Florent-sur-Cher	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0135
18207	"	Garage - DLI / 68 , Av. G. Dordain	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0586
18207	"	DLI / Rue P.V. Couturier	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0589
18210	St-Georges-sur-La-Prée	Décharge / "Les Crots"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0594
18212	St-Germain-des-Bois	Dépôt OM / Lieu-dit "Le Fourneau"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0591
18213	St-Germain-du-Puy	Dépôt OM / Queue de Palus	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0788
18213	"	La Sente à Rabot	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0798
18214	St-Hilaire-de-Court	Hôtel -rest. + DLI/Domaine des Loges	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0598
18215	St-Hilaire-de-Gondilly	Décharge / Beaugenard	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0600
18216	St-Hilaire-en-Lignières	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0601
18217	Saint-Jeanvrin	Distillerie-sucrierie/Le Petit Besse	DA15.9x	3ème groupe	CEN-I-18 0602
18217	"	La tuilerie / Sud de Boug	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0603
18218	Saint-Just	Décharge / Le long du Canal	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0604
18219	Saint-Laurent	Décharge / Route de Vign. sur-Bar.	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0605
18220	St-Léger-le-Petit	Usine de chaux / Les "RADIS"	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0607
18220	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0854
18220	"	Décharge	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0606
18221	St-Loup-des-Chaumes	Travail métaux / "Le Petit Chevrier"	DJ28.6	2ème groupe	CEN-I-18 0608
18223	St-Martin-d'Auxigny	Dépôt OM / "Les Prières"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0609
18224	St-Martin-des-Champs	Produits terre cuite / Mais.Neuve	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0610
18224	"	Métallurgie / "Deux-Lions"	DJ27.5	1er groupe	CEN-I-18 0613
18224	"	Dépôt OM / "La Carrière"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0612
18224	"	Dépôt OM / "Le Petit Mulon"	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0611
18225	Saint-Maur	Travail du bois	DD20.1a	3ème groupe	CEN-I-18 0615

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18228	Saint-Outrille	Décharge / Sur la route de Tavou ?	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0616
18229	Saint-Palais	DLI / "Le Désert"	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0619
18231	St-Pierre-les-Etieux	La Tuilerie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0620
18231	"	Décharge / "La Chaume-aux-lièvres"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0621
18232	St-Priest-La-Marche	Métallurgie / "Le Fourneau"	DJ27.5	1er groupe	CEN-I-18 0622
18233	Saint-Satur	Station Serv.AVIA-rue gare Canal	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0627
18233	"	Dépôt OM / Crot- Boucan	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0623
18233	"	DLI / 2,rue Paul Cannier	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0626
18233	"	DLI/ Voisin Pierre / Voisin Robillard	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0628
18235	Sainte-Solange	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0325
18240	Sancergues	Métallurgie Sancergues	DJ	1er groupe	CEN-I-18 0633
18240	"	DLI / Place de l'Eglise	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0636
18241	Sancerre	Teinturerie / Gottier Pierre	DB17.3	1er groupe	CEN-I-18 0629
18241	"	DLI / Bonlieu	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0632
18242	Sancoins	Brasserie / M. Guemy	DA15.9	3ème groupe	CEN-I-18 0771
18242	"	Usine plastique + DLI	DH25.2	1er groupe	CEN-I-18 0764
18242	"	Produits terre cuite	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0780
18242	"	Produits terre cuite	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0782
18242	"	Chaux - terre cuite	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0778
18242	"	Chaux et produits terre cuite	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0779
18242	"	Chaux - tuiles	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0783
18242	"	Production gaz	E40.2	1er groupe	CEN-I-18 0784
18242	"	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0762
18242	"	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0766
18242	"	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0855
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0761
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0763
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0765
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0767
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0772
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0773
18242	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0777
18245	Saulzais-le-Potier	La Tuilerie / M. Chapelard	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0639
18246	Savigny-en-Sancerre	Station Service "Les Criats"	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0642
18246	"	Dépôt carburant / Tageot Gilbert	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0643
18247	Savigny-en-Septaine	Taitement métaux / Ferrand Denis	DJ28.5	1er groupe	CEN-I-18 0640
18251	Sevry	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0856
18253	Soulangis	Décharge OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0647
18255	Le Subdray	Humidimètre à neutron	DF23.4	3ème groupe	CEN-I-18 0481
18255	"	Dépôt d'immondices	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0127
18255	"	Dépôt d'immondices / "Bel Air"	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0479
18257	Sury-près-Léré	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0651
18258	Sury-en-Vaux	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0649
18258	"	Dépôt OM "Les Sentiers Hauts"	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0650
18259	Sury-es-Bois	Garage + DLI / Renard Bernard	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0648
18260	Tendron	Produit terre cuite / Fontenay	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0653
18260	"	Ferme des Murailles	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0654
18261	Thaumiers	Station service / Charpy Jean	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0655
18261	"	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0656
18263	Thenioux	Station service / RN 76	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0657
18263	"	Dépôt d'ordures	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0077
18265	Torteron	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0660
18265	"	Usine de chaux / Les Guerffiers	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0661
18265	"	Usine chaux-ciment / Les Turlés	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0662
18265	"	Tuilerie / Rue des Loges	DI26.5	3ème groupe	CEN-I-18 0667
18265	"	Métallurgie	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0664
18265	"	Dépôt déchets industriels / Patinges	O90.0f	1er groupe	CEN-I-18 0659
18265	"	DLI / Route de la Guerche	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0666
18267	Trouy	Garage de véhicule	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0755
18267	"	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0759

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18267	Trouy	Dépôt OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0366
18267	"	Dépôt de gaz	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0756
18267	"	Dépôt de gaz liquifié	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0758
18267	"	DLI	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0760
18269	Vailly-sur-Sauldre	Depôt OM / Vailly-sur-Sauldre	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0671
18270	Vallenay	Produits en terre cuite	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0676
18270	"	Métallurgie / bourg	DJ28.4	2ème groupe	CEN-I-18 0674
18270	"	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0673
18272	Veaugues	Décharge communale	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0678
18273	Venesmes	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0872
18273	"	DLI / Hurtault	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0680
18279	Vierzon	Fondoir de suif et d'os	DA15.1	3ème groupe	CEN-I-18 0025
18279	"	Abattoir (n° 1 et 2 )	DA15.1	3ème groupe	CEN-I-18 0734
18279	"	Brasserie	DA15.9	3ème groupe	CEN-I-18 0733
18279	"	Brasserie du Mail	DA15.9	3ème groupe	CEN-I-18 0735
18279	"	Tannerie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0708
18279	"	Tannerie	DC19.1	1er groupe	CEN-I-18 0709
18279	"	fab. meubles, atelier vernissage	DD20.1	3ème groupe	CEN-I-18 0024
18279	"	Travail du bois - Scierie	DD20.1	3ème groupe	CEN-I-18 0729
18279	"	Travail du bois	DD20.1b	1er groupe	CEN-I-18 0020
18279	"	Fab. meubles et atelier vernissage	DD20.1b	3ème groupe	CEN-I-18 0024
18279	"	Travail du bois / constr. bateau	DD20.2	3ème groupe	CEN-I-18 0730
18279	"	Travail du bois / constr. bateau	DD20.2	3ème groupe	CEN-I-18 0731
18279	"	Travail du bois	DD20.3	3ème groupe	CEN-I-18 0020
18279	"	Imprimerie du journal "La dép. Berry"	DE22.2	1er groupe	CEN-I-18 0736
18279	"	Imprimerie	DE22.2	1er groupe	CEN-I-18 0737
18279	"	Atelier constr. mach. vap./fonderie	DG24.3	2ème groupe	CEN-I-18 0011
18279	"	Peinture	DG24.3	1er groupe	CEN-I-18 0710
18279	Vierzon	Fab. cartouches poudre de chasse	DG24.6a	1er groupe	CEN-I-18 0015
18279	"	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0006
18279	"	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0007
18279	"	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0008
18279	"	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0012
18279	"	Verrerie	DI26.1	1er groupe	CEN-I-18 0054
18279	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0002
18279	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0003
18279	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0004
18279	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0005
18279	"	Fabrique de porcelaine	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0112
18279	"	Produits céramiques	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0697
18279	"	Produits céramiques	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0698
18279	"	Produits céramiques	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0699
18279	"	Usine céramique	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0700
18279	"	Céramique	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0701
18279	"	Usine céramique	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0702
18279	"	Usine céramique	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0703
18279	"	Usine de porcelaine Charlemagne	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0704
18279	"	Produits céramiques	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0705
18279	"	Produits céramiques	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0706
18279	"	Fab. de produits céramiques	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0707
18279	"	Porcelainerie	DI26.2	1er groupe	CEN-I-18 0753
18279	"	Tuilerie	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0732
18279	"	Tréfilage métaux, burin., comp. air	DJ27.3	1er groupe	CEN-I-18 0014
18279	"	Atelier de travail des métaux	DJ27.3	2ème groupe	CEN-I-18 0018
18279	"	Atelier de travail des métaux	DJ27.5	1er groupe	CEN-I-18 0018
18279	"	Const. machine à vapeur, fonderie	DJ27.5a	1er groupe	CEN-I-18 0011
18279	"	Travail de métaux/peint. au trempé .	DJ28	1er groupe	CEN-I-18 0016
18279	"	Atelier de fab. fermetures métall.	DJ28.1	2ème groupe	CEN-I-18 0021
18279	"	Atelier ferroviaire	DJ28.1	2ème groupe	CEN-I-18 0712
18279	"	Emaillerie de la tôle et de la fonte	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0023

*Anciens sites industriels du département du Cher*

18279	Vierzon	Atelier d'argentage	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0034
18279	"	Atelier de cadmiage, poliss., nick.	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0035
18279	"	Atelier de cadmiage	DJ28.5a	1er groupe	CEN-I-18 0036
18279	"	Atelier décolletage	DJ28.5c	2ème groupe	CEN-I-18 0624
18279	"	Construction de matériel agricole	DK29.3	2ème groupe	CEN-I-18 0721
18279	"	Fab. machines et équipements	DK29.3	2ème groupe	CEN-I-18 0726
18279	"	Réparation de moteurs électriques	DL31.1	1er groupe	CEN-I-18 0017
18279	"	Usine de construction mécanique	DM34.3	2ème groupe	CEN-I-18 0718
18279	"	Fab. locomotive / machine à vapeur	DM35.2	2ème groupe	CEN-I-18 0724
18279	"	Centrale électrique thermique	E40.1a	1er groupe	CEN-I-18 0039
18279	"	Production distribution gaz	E40.2	1er groupe	CEN-I-18 0728
18279	"	Verrerie	G50.2	3ème groupe	CEN-I-18 0012
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.2	1er groupe	CEN-I-18 0033
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0028
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0029
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0030
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0031
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0032
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0033
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0037
18279	"	Station service	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0715
18279	"	Transports terrestres	I60	2ème groupe	CEN-I-18 0713
18279	"	Décharge publique	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0717
18279	"	Dépôt de vidanges	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0009
18279	Vierzon	Dépôt de vidanges	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0010
18279	"	Dépôt de vidanges	O90.0d	1er groupe	CEN-I-18 0055
18279	"	Teinturerie	O93.0	1er groupe	CEN-I-18 0013
18279	"	Pressing	O93.0	1er groupe	CEN-I-18 0022
18279	"	Constr. machine vapeur (fond. fonte)	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0011
18279	"	Travail des métaux	Z3	3ème groupe	CEN-I-18 0018
18279	"	Travail du bois	Z3	3ème groupe	CEN-I-18 0020
18279	"	Fab. fermetures métalliques	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0021
18279	"	Dépôt de liquides inflammables	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0038
18281	Vignoux-sur-Barangeon	Produits en terre cuite	DI26.4	3ème groupe	CEN-I-18 0684
18281	"	Garage et D.L.I.	G50.2a	2ème groupe	CEN-I-18 0081
18281	"	Garage et dépôt de liquides infl.	G50.5	1er groupe	CEN-I-18 0081
18281	"	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0080
18281	"	Combustibles minéraux sol. et liqu.	Z3	1er groupe	CEN-I-18 0082
18283	Villecelin	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0685
18284	Villegenon	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0686
18286	Villequiers	Décharge OM	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0688
18287	Vinon	Décharge	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0689
18289	Vornay	Dépôt d'ordures ménagères	O90.0b	1er groupe	CEN-I-18 0690